



Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque en France

43^{ème} édition – Publication trimestrielle – 2^{ème} trimestre 2022
www.observatoire-energie-photovoltaique.com

Septembre 2022

Synthèse

L'actualité du 2^{ème} trimestre 2022 : équivalent au 1^{er} trimestre tant sur les raccordements que la dynamique de nouveaux projets

- **Le volume de raccordement au 2^{ème} trimestre 2022 s'établit à 536 MW***, équivalent au volume du 1^{er} trimestre 2022.

* NB : les données d'ENEDIS ont été complétées avec les données relatives à l'autoconsommation sans injection et elles ont été consolidées, ce qui induit des variations d'un trimestre à l'autre et d'une publication à l'autre.

- Par rapport au dernier trimestre, ce 2^{ème} trimestre est marqué :

- par une forte hausse du segment « **autoconsommation** » (totale ou partielle), avec presque **20 000 installations raccordées**, ce qui constitue un nouveau niveau record,
- par une hausse légère du segment des **installations domestiques** (<9 kW), avec 62 MW raccordés, ce qui est un niveau très élevé,
- par une légère baisse du segment des **moyennes toitures** (9 à 100 kW), avec 133 MW raccordés, ce qui est un niveau élevé,
- par une forte hausse du segment des **grandes toitures** (100 à 250 kW), avec un volume raccordé de 41 MW,
- par une forte baisse du segment des **très grandes toitures** (250 kW à 1 MW), avec un volume raccordé de 6 MW,
- par une faible hausse du segment des **grandes installations** (1 MW et +), avec 282 MW raccordés,

- La part d'électricité photovoltaïque dans la consommation brute d'électricité en France a atteint un niveau record de **6,21%** au terme de ce 2^{ème} trimestre 2022.
- La file d'attente est à nouveau marquée par une très forte hausse (avec 1,3 GW de nouveaux projets) et **le stock de projets approche les 14 GW** au terme de ce 2^{ème} trimestre 2022. Ce trimestre est marqué par un fort mouvement de sortie par abandon concernant 500 MW de projets.
- Le prix de marché de l'électricité étant très haut sur ce 2^{ème} trimestre, on observe à nouveau un impact positif sur les charges publiques et sur tous les segments. Le prix de leur électricité étant inférieur au prix de marché, ces installations permettent de faire des économies de charges publiques.

NB : les chiffres de cet Observatoire concernent la France continentale (ENEDIS et RTE), ils sont légèrement différents des chiffres du CGDD, car l'Observatoire n'a pas accès aux données de raccordement et de file d'attente des entreprises locales de distribution (ELD), ces dernières n'étant pas publiées.

168 GW de nouvelles installations photovoltaïques auraient été raccordées dans le Monde en 2021 (138 GW en 2020)

- La puissance mondiale nouvellement raccordée en 2021 est évaluée à 168 GW par SolarPowerEurope, en nette hausse par rapport à 2020. En 2021, 1/3 de ce développement a été réalisé par la Chine (55 GW), les zones Asie-Pacifique, Amériques et Europe suivent avec respectivement 39, 37 et 32 GW. Toutes les géographies sont marquées par une hausse significative.

Référence : l'analyse du marché français en 2021

- Le niveau de raccordement en 2021 s'établirait, avec corrections par ENEDIS, à 2,6 GW (hors ELD, hors Corse)
- Ce niveau du raccordement en 2021 marque un changement d'échelle par rapport aux niveaux de raccordement observés depuis 2014.
- A noter que la file d'attente des projets se maintient à un niveau très élevé alors même que les volumes raccordés sont aussi élevés.

0. Focus sur les mesures du plan #PlaceAuSoleil

Dernière mise à jour de ce focus
Prochain focus sur la Loi
d'Accélération de la production
des EnR

Avancement des mesures issues du groupe de travail ministériel dédié au solaire (état à fin juin 2022)

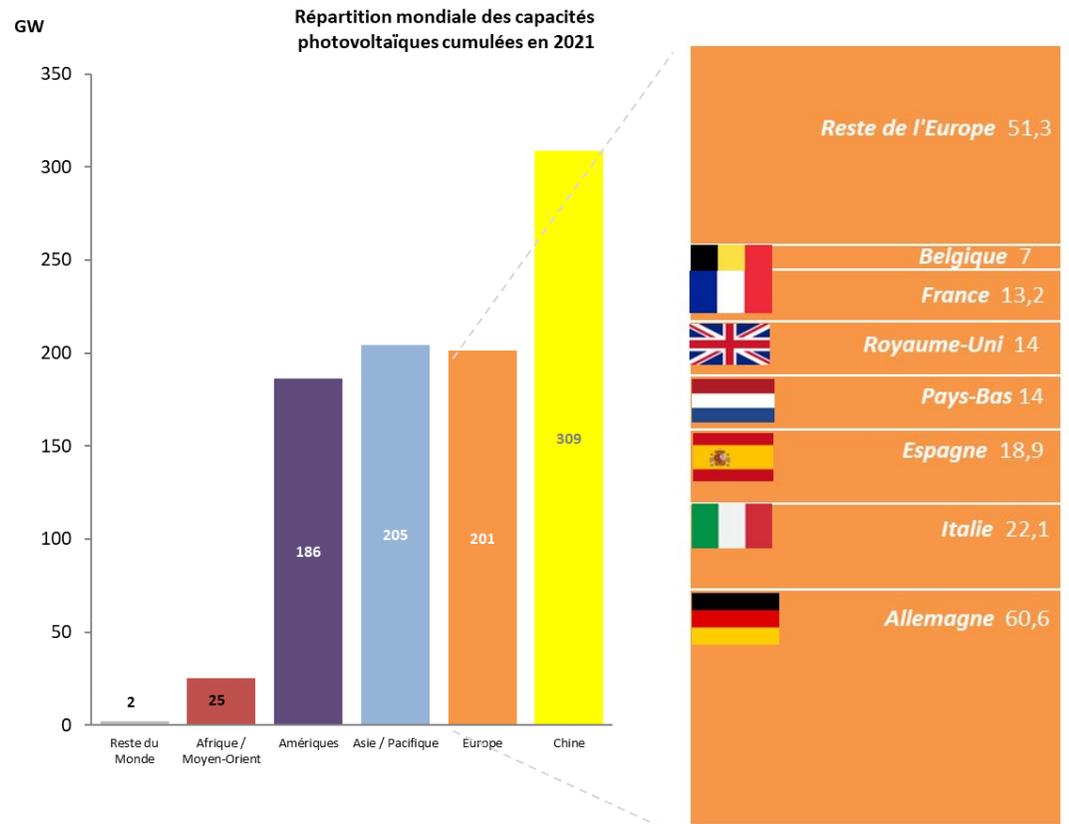
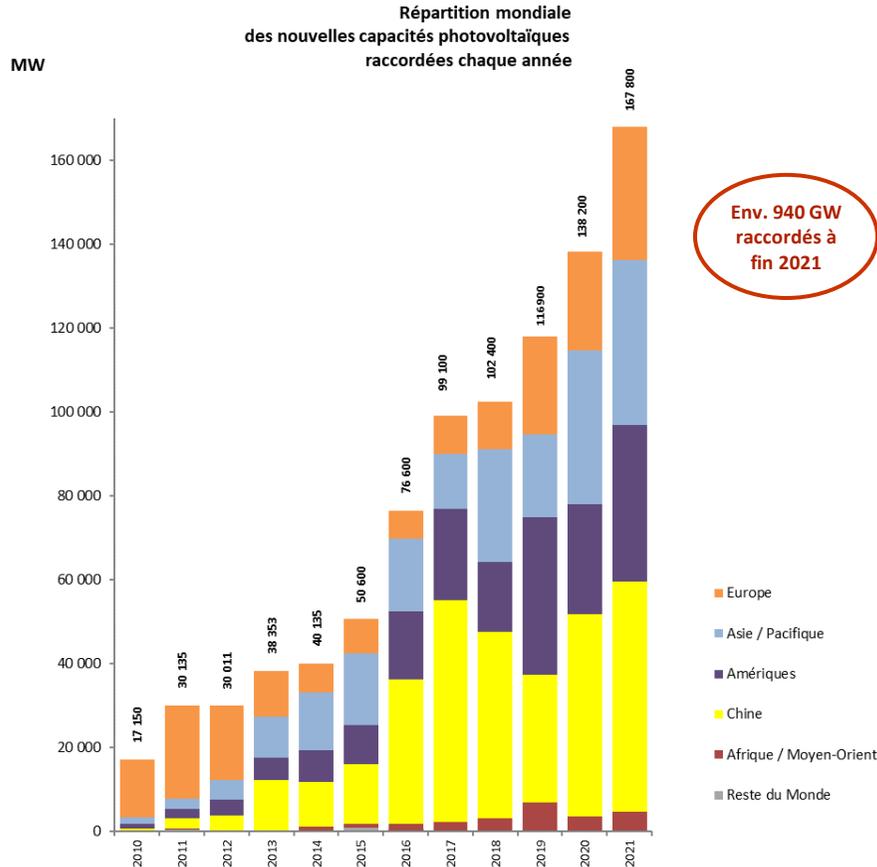
Renouveler l'exonération de CSPE pour les projets d'autoconsommation individuelle		Créer un label « Ville solaire » et « Département solaire » afin de valoriser l'engagement des collectivités locales dans le déploiement de l'énergie solaire	
Protéger le consommateur en renforçant les exigences de qualité qui portent sur les installateurs de dispositifs d'autoconsommation		Créer un réseau d'aide aux collectivités locales	
Ouvrir de nouvelles possibilités pour l'autoconsommation collective en élargissant aux projets dont l'ensemble des consommateurs et producteurs sont situés dans un rayon de 1 km		Faciliter l'insertion des projets dans le patrimoine français via un travail avec les associations concernées, le ministère de la Transition écologique et solidaire et les services du ministère de la Culture	
Faciliter le financement, en rendant possible le tiers investissement, des projets d'autoconsommation > individuelle > collective	 	Préciser les conditions d'application de l'obligation de solarisation des bâtiments commerciaux neufs de plus de 1000 m ²	
Lancer un appel à projets d'autoconsommation collective et...		Faciliter les projets d'ombrières de parking	
... augmenter la puissance maximale des projets éligibles à l'appel d'offres autoconsommation		et de serres solaires	
Maintenir de l'exonération de taxe foncière lorsque le domaine public est équipé de panneaux solaires		Élaborer un guide pratique pour aider au développement de projets photovoltaïques,	
Lancer de nouveaux appels d'offres photovoltaïques pluriannuels en ZNI		et encadrement des délais de réponses des services administratifs	
		Augmenter de 30 % des volumes d'appels d'offres pour l'agrivoltaïsme	
		Augmenter de 50% du volume de l'appel d'offres de photovoltaïque sur les toitures	

Commentaires

- 3 ans après l'annonce du plan #PlaceAuSoleil, sa mise en œuvre n'a pas connu d'avancées sur ce dernier trimestre. En novembre 2021, le Ministère de la Transition Ecologique et l'ADEME ont désigné les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Conseillers éolien et photovoltaïque correspondant au « Réseau d'aide aux collectivités ». La Loi Climat et Résilience a confié au Médiateur de l'Energie des prérogatives pour surveiller le marché de l'autoconsommation pour les particuliers et intervenir en cas de litige.
- Les évolutions des cahiers des charges ont été réalisées et les projets en autoconsommation collective peuvent concourir par la nouvelle version du cahier des charges de l'appel d'offres autoconsommation... à voir si ce type de projets pourra émerger de la concurrence avec des projets d'autoconsommation individuelle.
- Le cadre fiscal et juridique de l'autoconsommation et du tiers-investissement a été précisé. La Loi Energie Climat a permis d'avancer sur des sujets structurants (simplification administrative pour ombrières, obligation de solarisation des bâtiments, périmètre d'autoconsommation collective).
- L'avancement de sujets « Protection du consommateur » et « Label solaire » n'est pas connu. Le sujet « solaire & patrimoine » n'a pas évolué récemment. Les réponses aux problématiques des serres solaires ne progressent pas.

1. Evolution du parc photovoltaïque dans le Monde

Puissances photovoltaïques raccordées dans le Monde



Commentaires

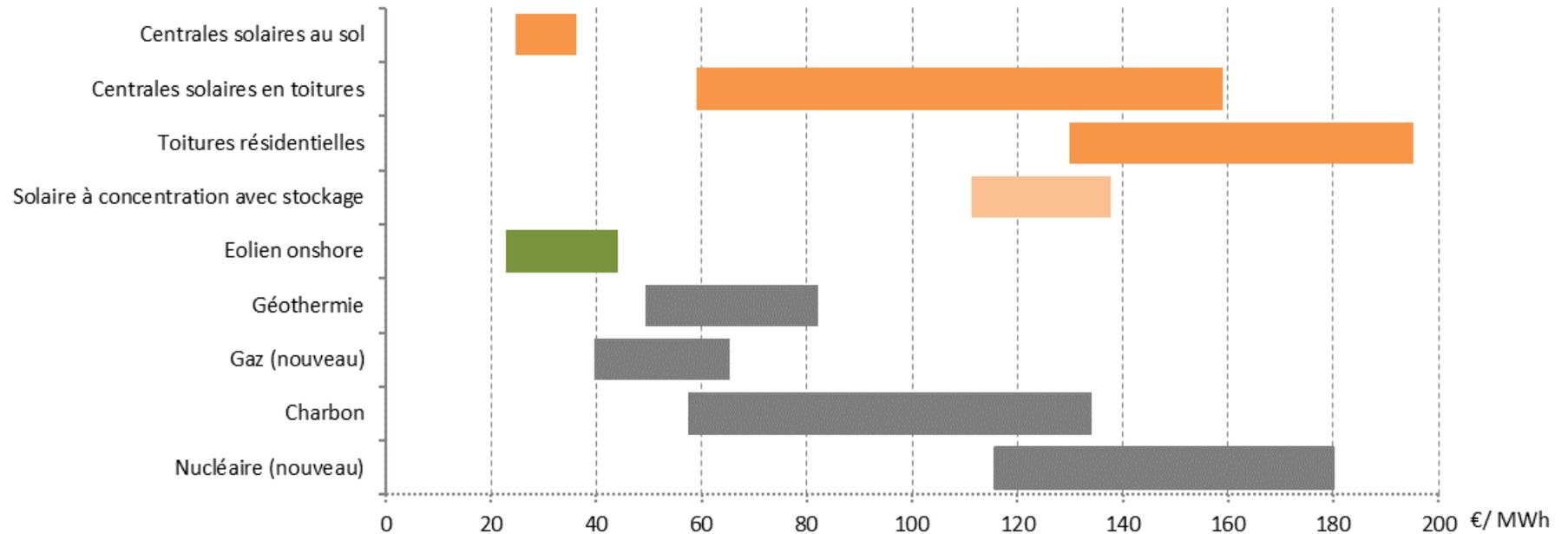
- 168 GW de nouvelles installations photovoltaïques ont été raccordées dans le Monde en 2020 (138 GW en 2020).
- En 2021, la Chine ajoute 55 GW au plus grand parc photovoltaïque mondial, qui dépasse les 300 GW.
- En 2021, le parc européen a augmenté de 32 GW et atteint désormais 200 GW. En Europe, les Pays-Bas raccorde 3,7 GW, l'Espagne a ajouté plus de 4,8 GW à son parc photovoltaïque, et l'Allemagne en a ajouté 6 GW.
- En 2021, la croissance mondiale est très localisée en Chine, suivie par les zones Asie/Pacifique et Amériques. La zone Europe a connu une croissance significative. La zone Afrique/Moyen Orient repart à la hausse.

Sources :

SolarPowerEurope_Global_Market_Outlook_for_Solar_Power / 2021 – 2026 (et précédentes éditions)
 EPIA_Global_Market_Outlook_for_Photovoltaics_2014-2018_-_Medium_Res.pdf
 EPIA_Global_Market_Outlook_for_Photovoltaics_2015-2019.pdf

2. Comparaison des coûts de production des nouvelles capacités électriques

Levelized Cost Of Electricity* (Monde 2020)



Commentaires

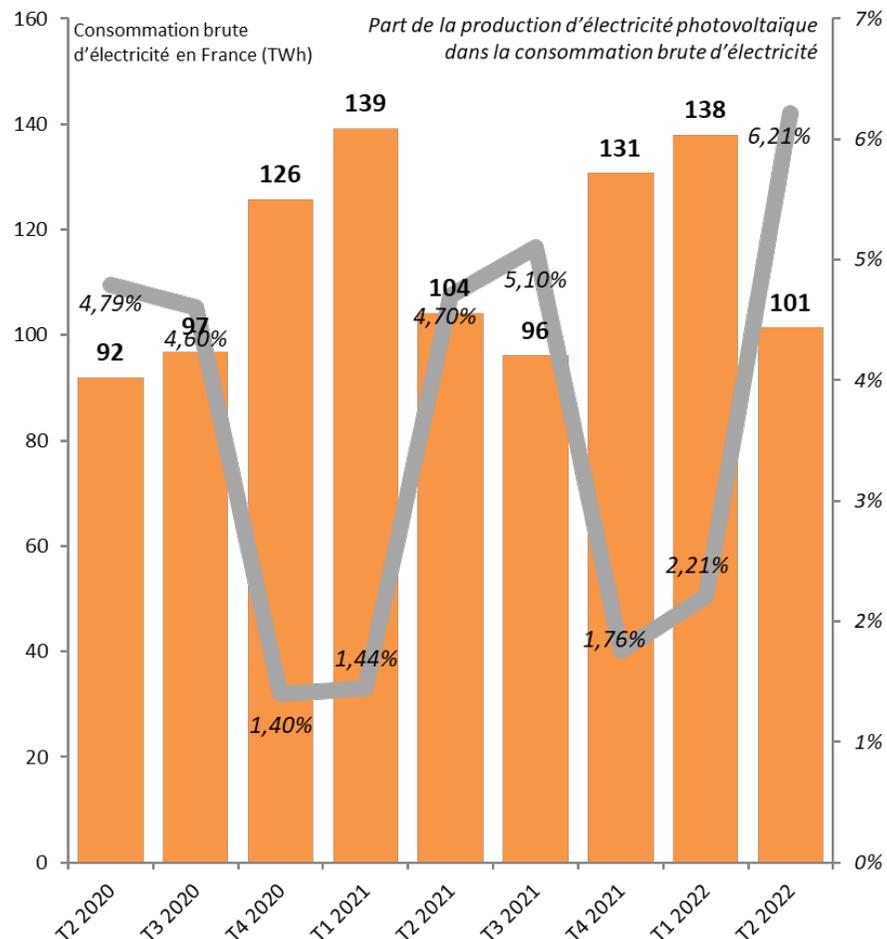
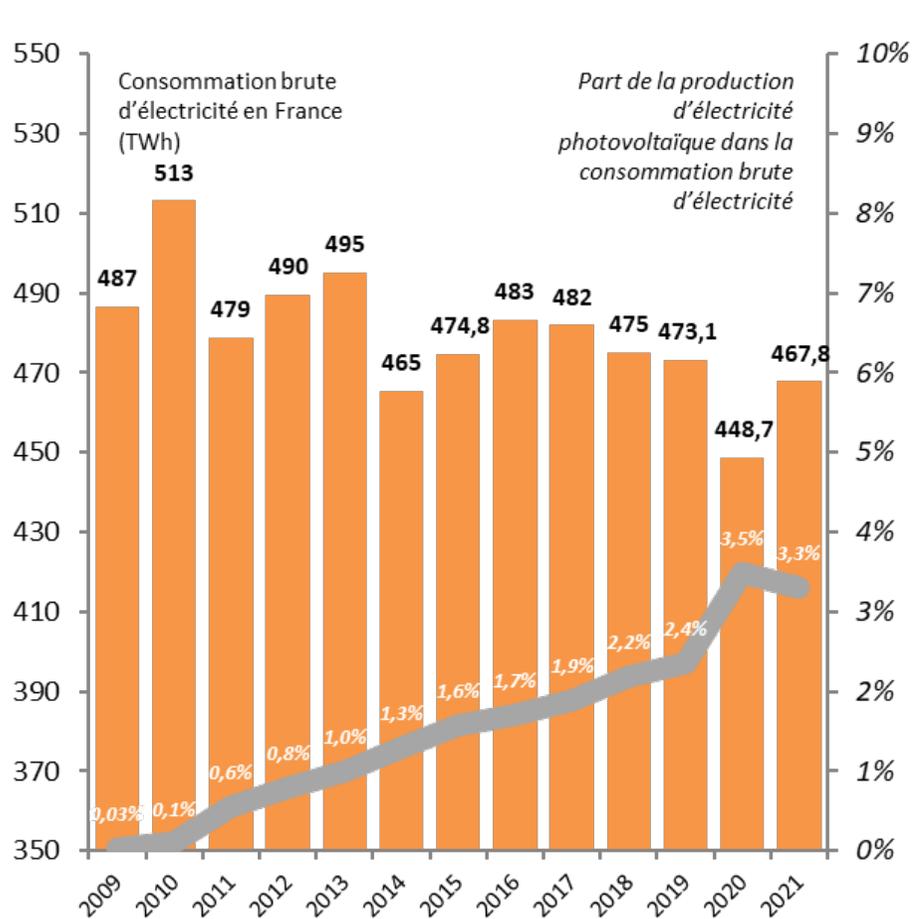
- Le parc photovoltaïque se développe aujourd'hui à un prix de revient compétitif voire inférieur aux autres sources de production d'électricité traditionnelles ou renouvelables.

Sources :

* LCOE : Lazard's Levelized Cost of Energy Analysis – version 15.0 / Change : 1 € = 1,1326 \$ (moyenne 2021)

3. Production d'électricité photovoltaïque en France

Part d'électricité photovoltaïque dans la consommation brute d'électricité - France continentale

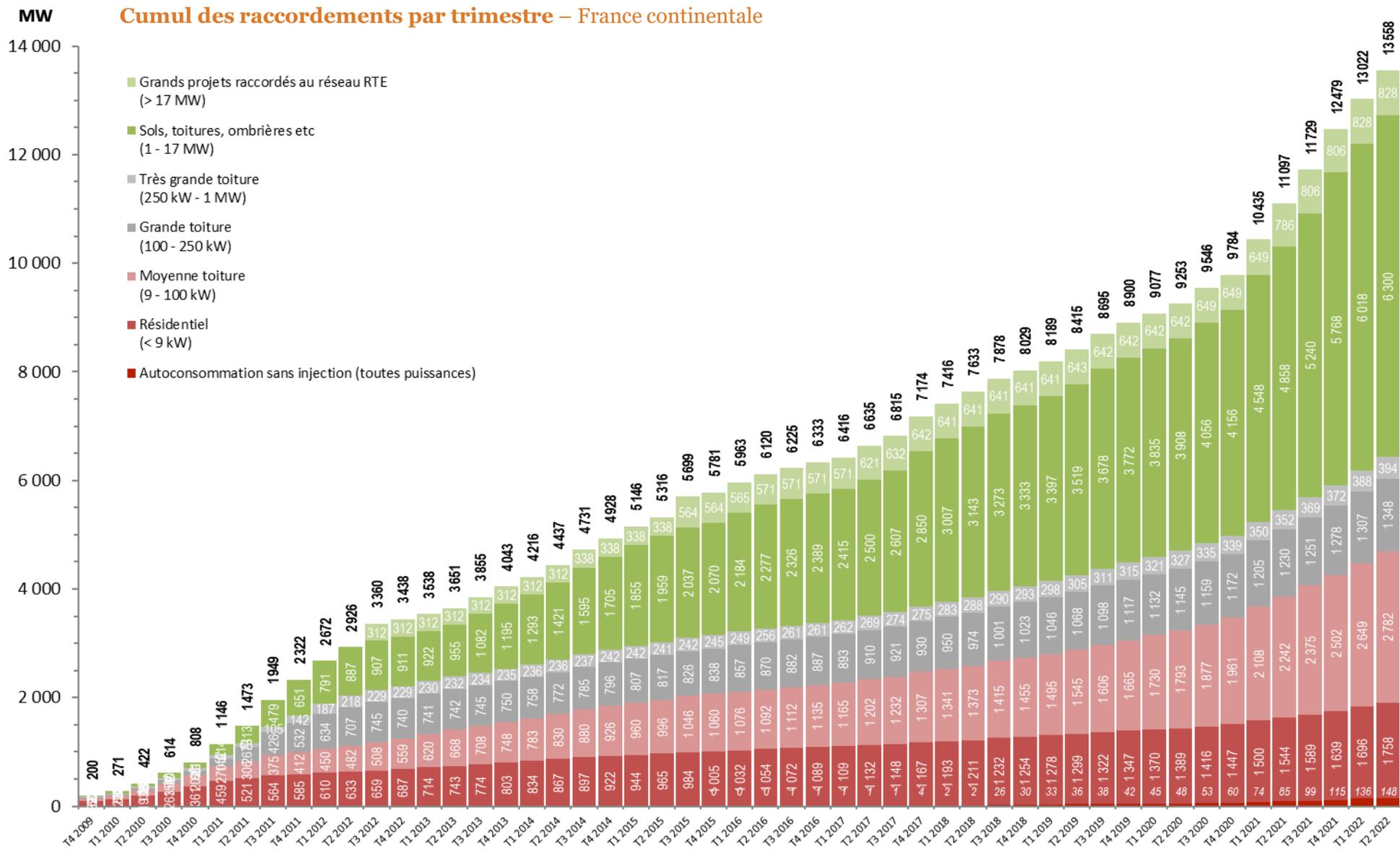


Commentaires

- La part d'électricité photovoltaïque au 2^{ème} trimestre 2022 représente 6,21% de la consommation brute d'électricité, ce qui constitue un niveau record.

Sources :
RTE – Bilans électriques annuels et mensuels

4. Analyse du parc photovoltaïque français (1/4)

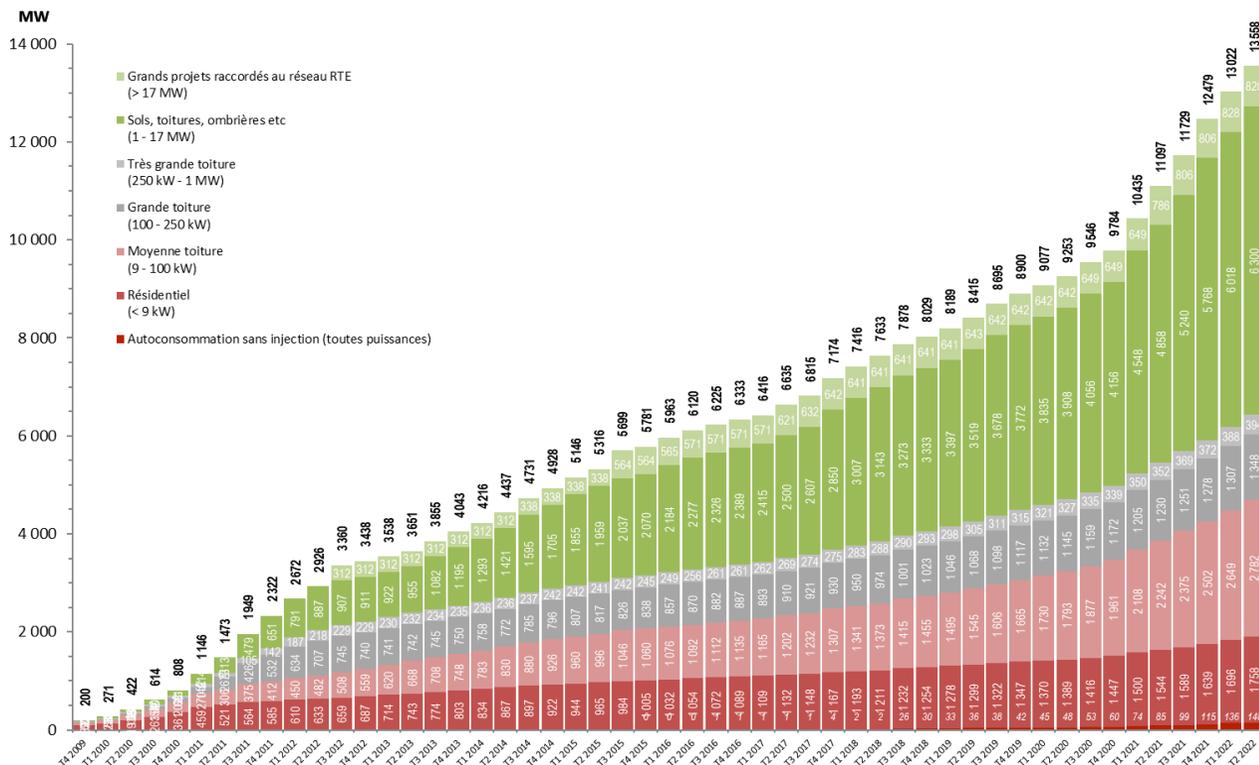


Sources : ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution ("ELD" hors EDF SEI pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010 RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012 RTE/ENEDIS/ADEeF/SER : Panorama des ENR / CGDD-SOeS : Tableau de bord

+ 194	+ 227	+ 262	+ 287	+ 299	+ 310	+ 321	+ 327	+ 342	+ 365	+ 376	+ 425	+ 552	+ 554	+ 559
MW														
ELD*														

4. Analyse du parc photovoltaïque français (1/4)

Cumul des raccordements par trimestre France continentale



Commentaires

- Le volume raccordé au 2^{ème} trimestre 2022 s'établit à 536 MW, analogue au niveau du 1^{er} trimestre (542 MW).
- Le segment « installations de plus de 1 MW » est très légère hausse par rapport au 1^{er} trimestre. Ce segment représente 53% des raccordements du 2^{ème} trimestre 2022 et 53% du volume total raccordé.
- Les segments « grandes et très grandes toitures » est stable par rapport au 1^{er} trimestre. Ce segment représente 9% des raccordements du 2^{ème} trimestre 2022 et 13% du volume total raccordé.
- Les segments « résidentiel et moyennes toitures » est en lpar rapport au 1^{er} trimestre. Ce segment représente 36% des raccordements du 2^{ème} trimestre 2022 et 33% du volume total raccordé.
- Le segment « autoconsommation sans injection » est en hausse ; il représente 2% du volume total raccordé au 2^{ème} trimestre 2022, et cumule 148 MW. L'autoconsommation avec injection de surplus était/reste comptabilisée avec les segments en injection totale.

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors ELD*, hors EDF SEI / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010

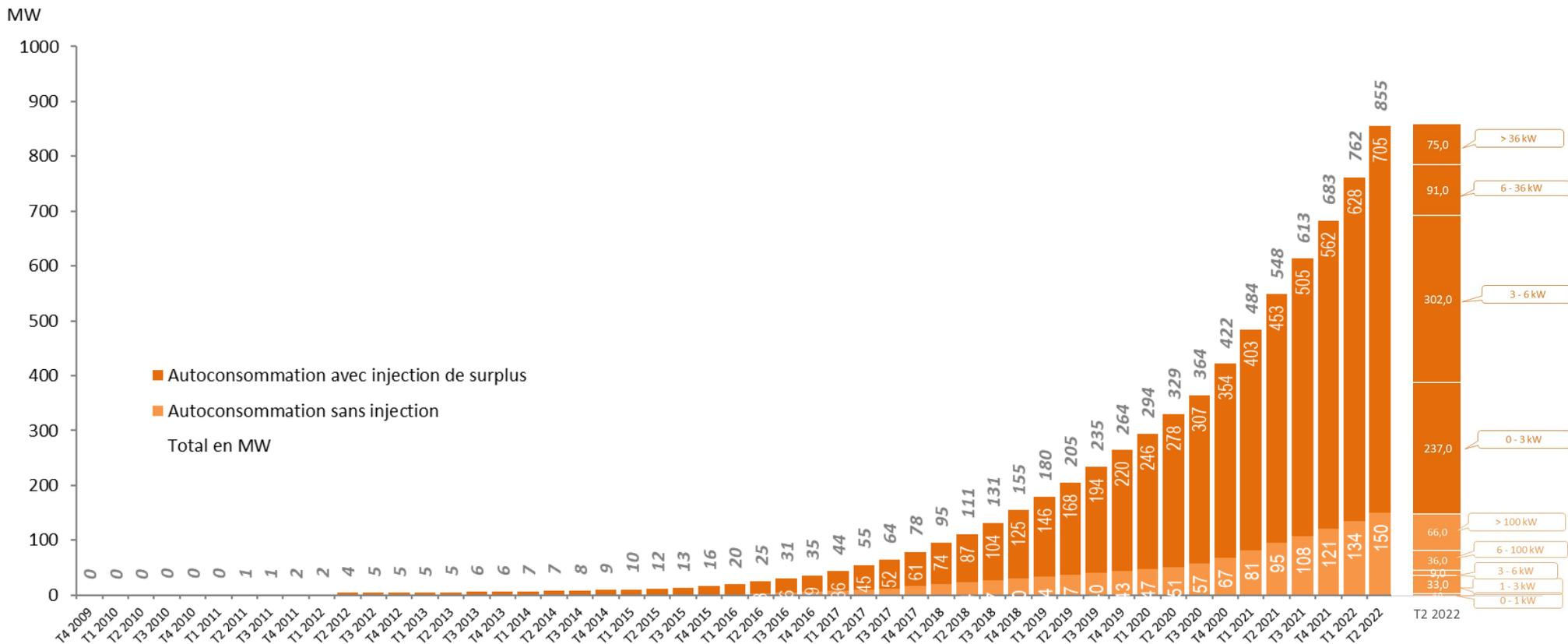
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

RTE/ENEDIS/ADEEF/SER : Panorama des ENR

*ELD : entreprises locales de distribution

4. Analyse du parc photovoltaïque français en autoconsommation (2/4)

Cumul des raccordements par trimestre en MW – France continentale



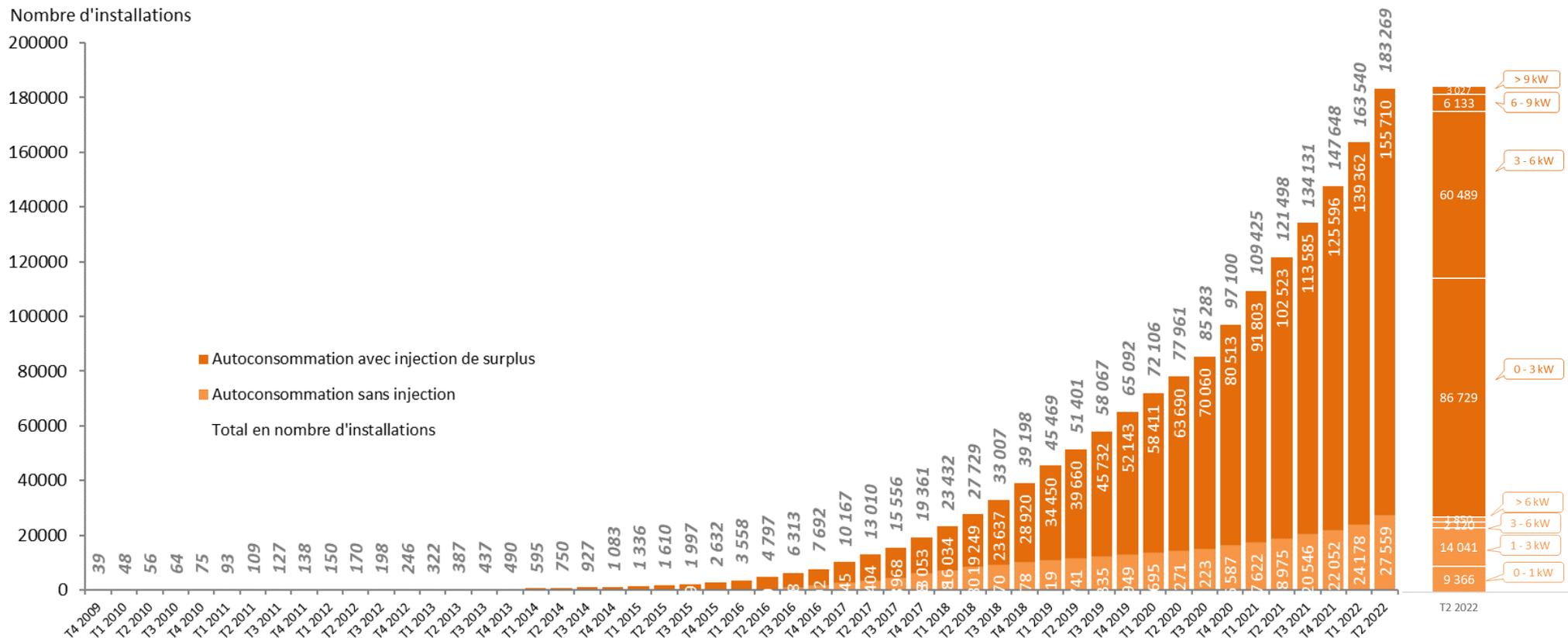
Commentaires

- Le parc français cumule 855 MW d'installations à des fins d'autoconsommation au 2^{ème} trimestre 2022, 150 MW en autoconsommation sans injection (déclarée par les autoconsommateurs) et 705 MW en autoconsommation avec injection de surplus.
- Les installations entre 0 et 3 kW représentent 25% de la puissance cumulée en autoconsommation sans injection (déclarée par les autoconsommateurs), à noter une croissance assez forte du segment des installations de plus de 100 kW (66 MW), qui ne comptait que 9 MW fin 2019. Les installations entre 0 et 6 kW représentent 76% de puissance cumulée en autoconsommation avec injection de surplus.

Sources :
 ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors ELD*, hors EDF SEI
 *ELD : entreprises locales de distribution

4. Analyse du parc photovoltaïque français en autoconsommation (2/4)

Cumul des raccordements par trimestre en nombre d'installations – France continentale



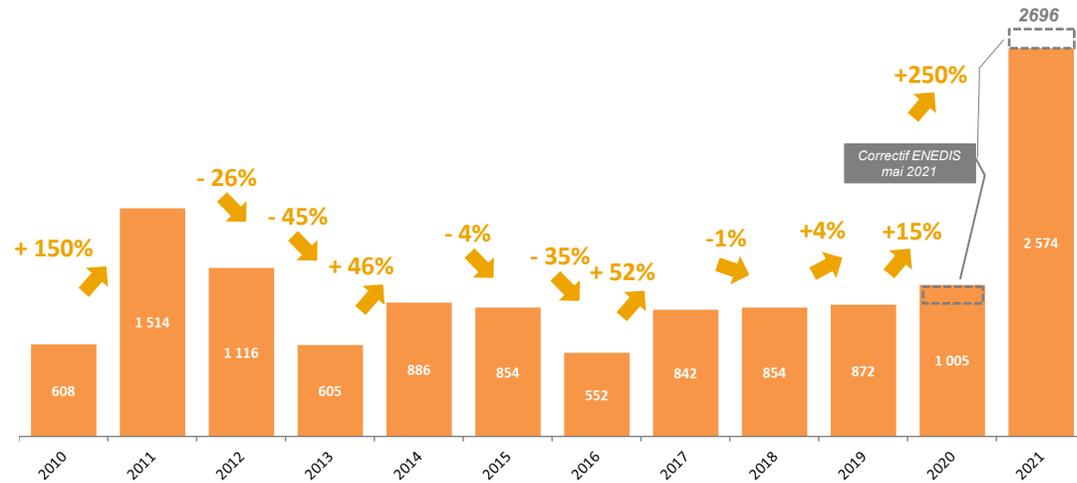
Commentaires

- Le parc français cumule plus de 183 000 installations à des fins d'autoconsommation au 2^{ème} trimestre 2022, 27 500 en autoconsommation sans injection (déclarée par les autoconsommateurs) et presque 156 000 en autoconsommation avec injection de surplus.
- Les installations entre 0 et 3 kW représentent 85% du parc d'installations en autoconsommation sans injection. Les installations entre 0 et 6 kW représentent 94% du parc d'installations en autoconsommation avec injection de surplus.

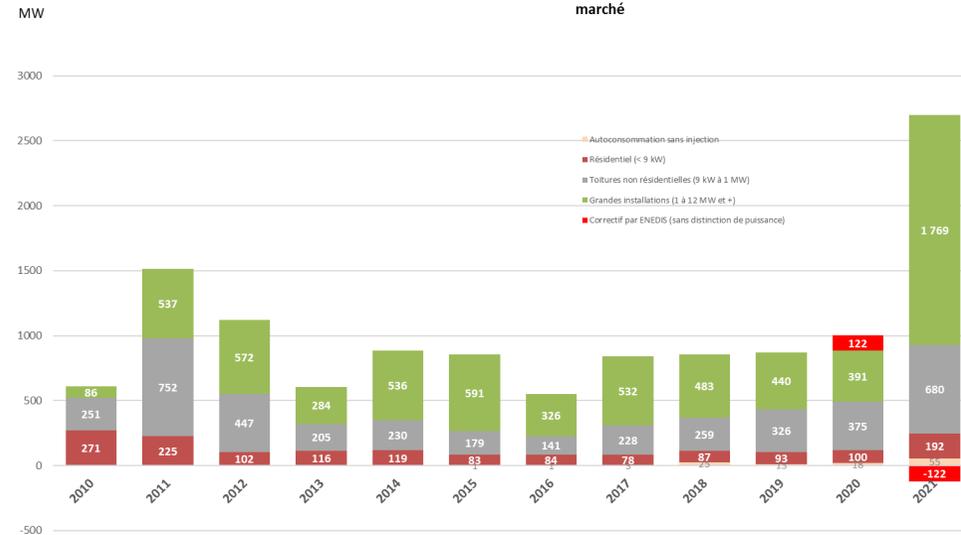
4. Analyse du parc photovoltaïque français (3/4)

Analyse des raccordements annuels

Evolution du flux annuel d'installations raccordées (MW)

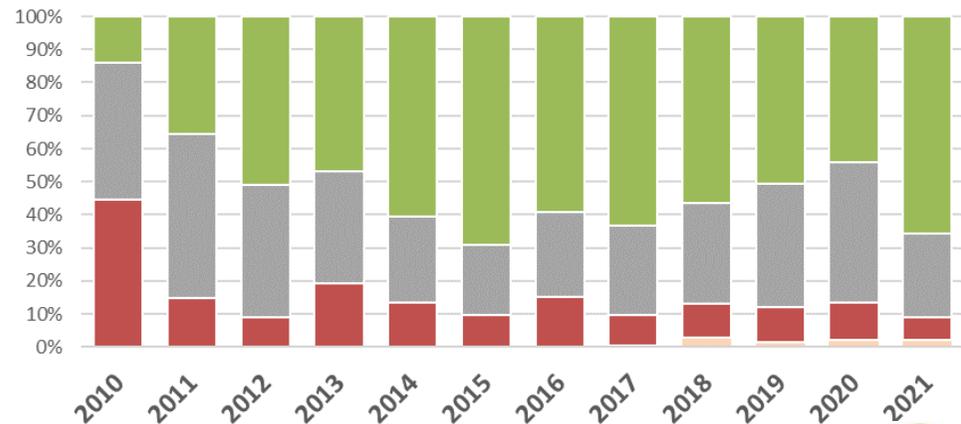


Evolution du flux annuel selon les grands segments de marché



Commentaires

- Après correctif ENEDIS fait en mai 2021 (122 MW manquants sur statistiques du T4 2020), la capacité raccordée au cours de l'année 2021 s'élève à 2574 MW hors ELD*/hors Corse, multipliant par 2,5 le volume raccordé en 2020.
- Le segment des grandes installations (1 MW et +) a fortement marqué l'activité de la filière en 2021. On notera que les volumes des segments des toitures résidentielles (inf. à 9 kW) et non résidentielles ont quasiment été multipliés par 2.



Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors ELD*, hors EDF SEI

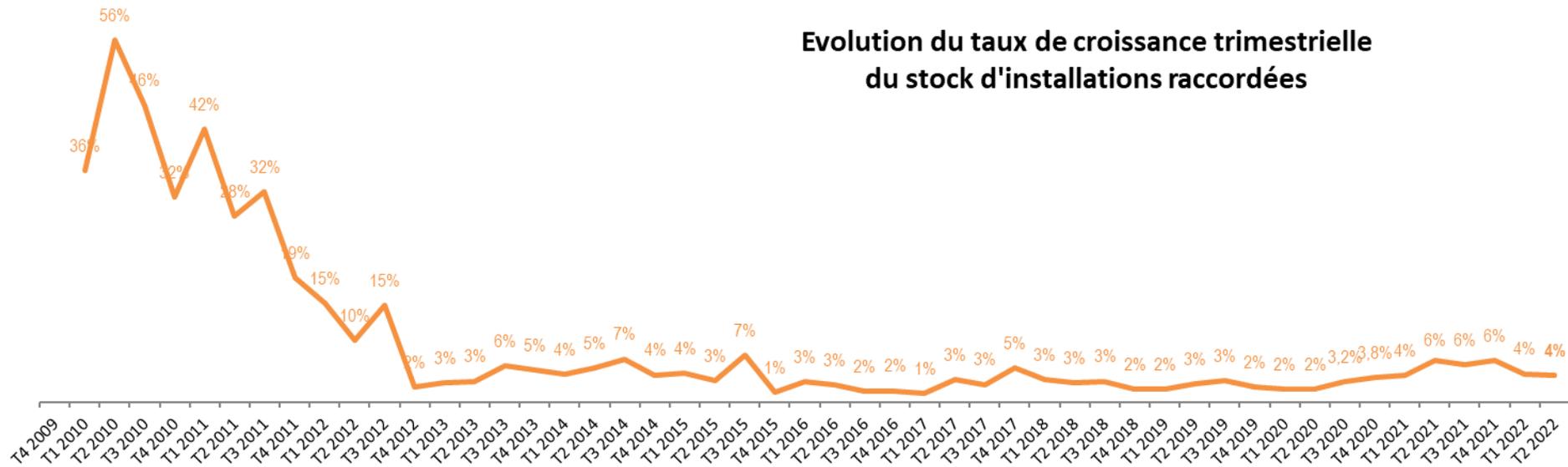
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

*ELD : Entreprises Locales de Distribution



4. Analyse du parc photovoltaïque français (4/4)

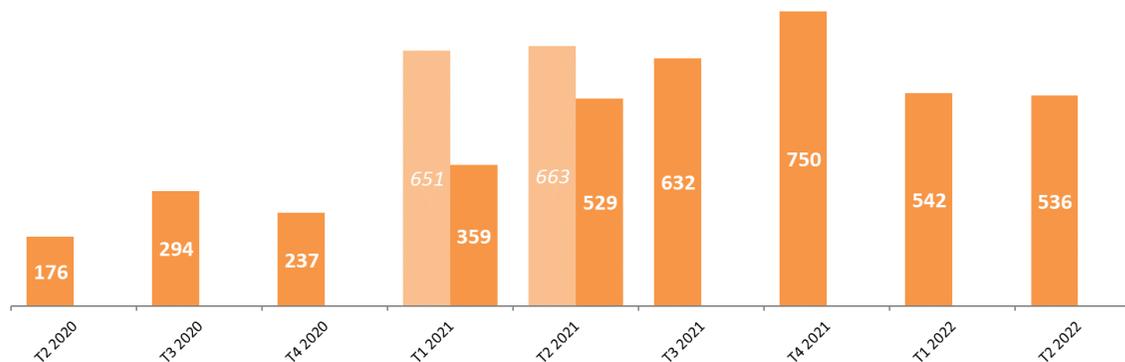
Analyse des raccordements trimestriels



Commentaires

- Le taux de croissance trimestrielle du **stock** s'établit à 4% au 2^{ème} trimestre 2022.
- La capacité raccordée au 2^{ème} trimestre 2022 s'établit à 536 MW sur les réseaux ENEDIS et RTE.

Evolution du flux trimestriel d'installations raccordées (MW)



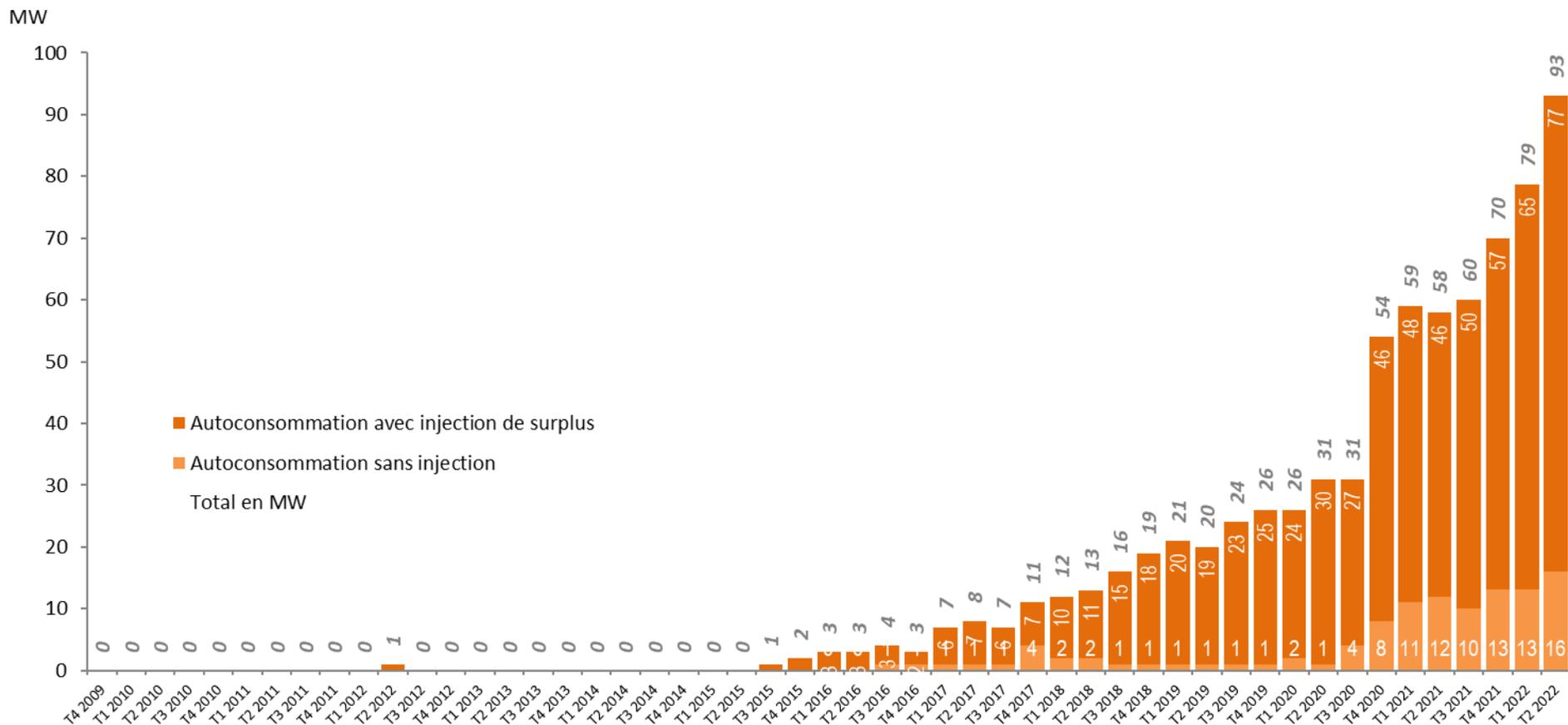
Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors ELD*, hors EDF SEI
 RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012
 *ELD : Entreprises Locales de Distribution



5. Analyse du marché de l'autoconsommation (toutes puissances)

Evolution trimestrielle des raccordements en MW – France continentale



Commentaires

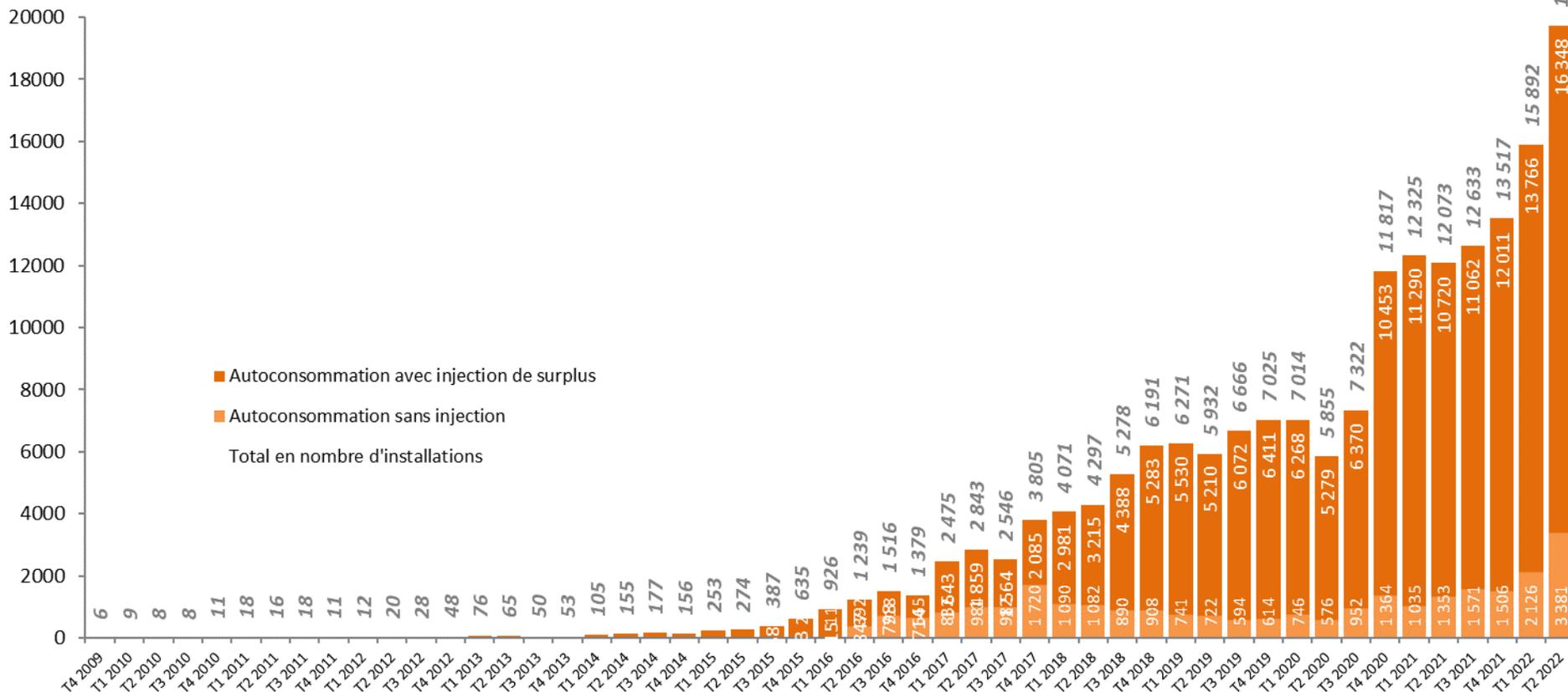
- Le segment « autoconsommation sans injection » marque une hausse significative.
- Le segment « autoconsommation avec injection de surplus » est marqué par une croissance très forte sur ce trimestre, dans une dynamique haussière depuis 1 an.

Sources : ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI / données historiques modifiées au 4^{ème} trimestre 2018 / Evolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 sujettes à interprétation
 CRE : délibération appel d'offres

5. Analyse du marché de l'autoconsommation (toutes puissances)

Evolution trimestrielle des raccordements en nombre d'installations – France continentale

Nombre d'installations



Commentaires

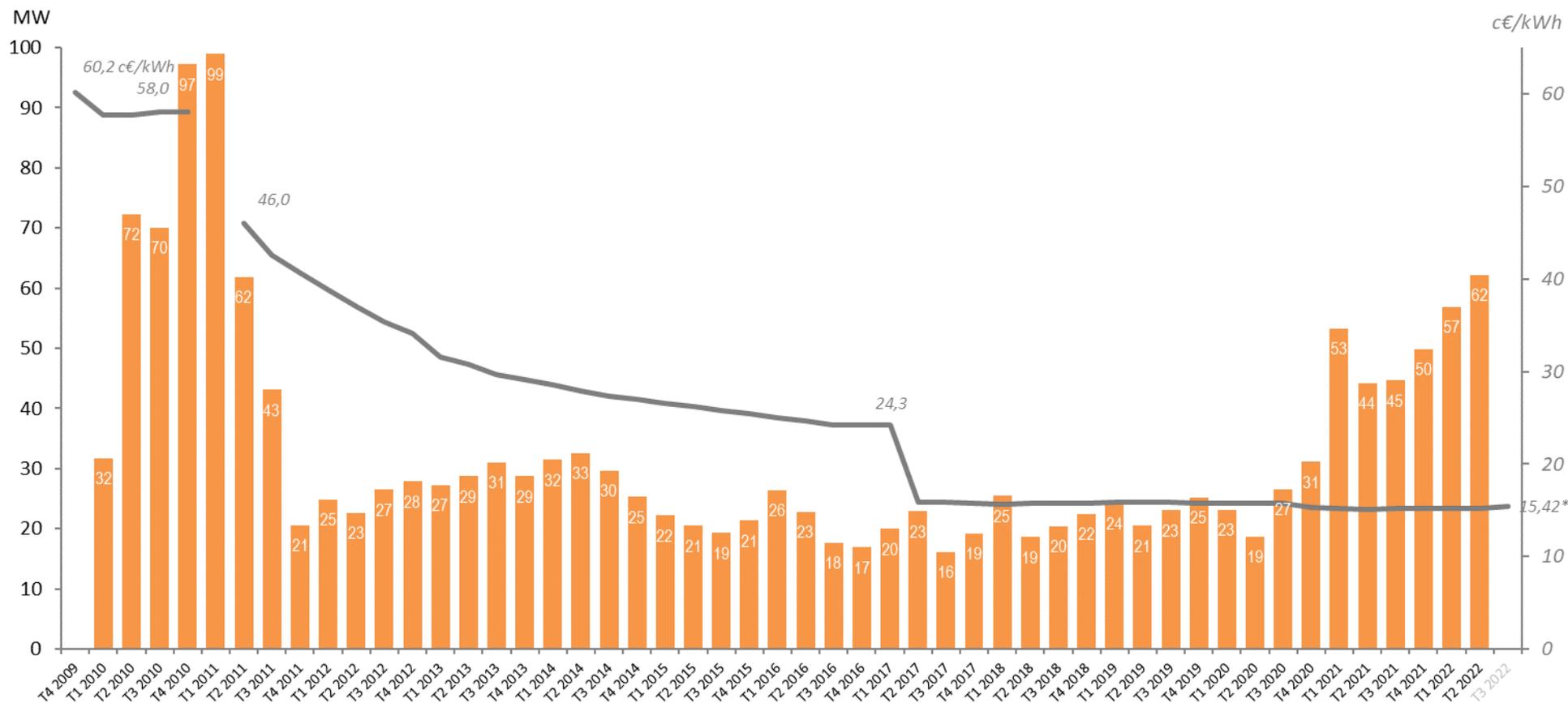
- ▶ Ce marché montre une nouvelle forte hausse, par rapport au trimestre précédent. Près de 20000 installations ont été raccordées en 3 mois !
- ▶ La dynamique est assez analogue pour le segment « autoconsommation avec injection de surplus » et pour le segment « autoconsommation sans injection »

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI / données historiques modifiées au 4^{ème} trimestre 2018 / Evolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 sujettes à interprétation
 CRE : délibération appel d'offres

5. Analyse du marché résidentiel (< 9 kW)

Evolution trimestrielle des raccordements et des tarifs d'achat – France continentale



Commentaires

- Ce marché s'établit à 62 MW sur ce trimestre, à nouveau en hausse, à un niveau très haut par rapport aux trimestres précédents et même aux années précédentes.
- Les statistiques présentées ici ne comptabilisent que les segments « autoconsommation avec injection de surplus » et « injection totale ».
- Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI - yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010

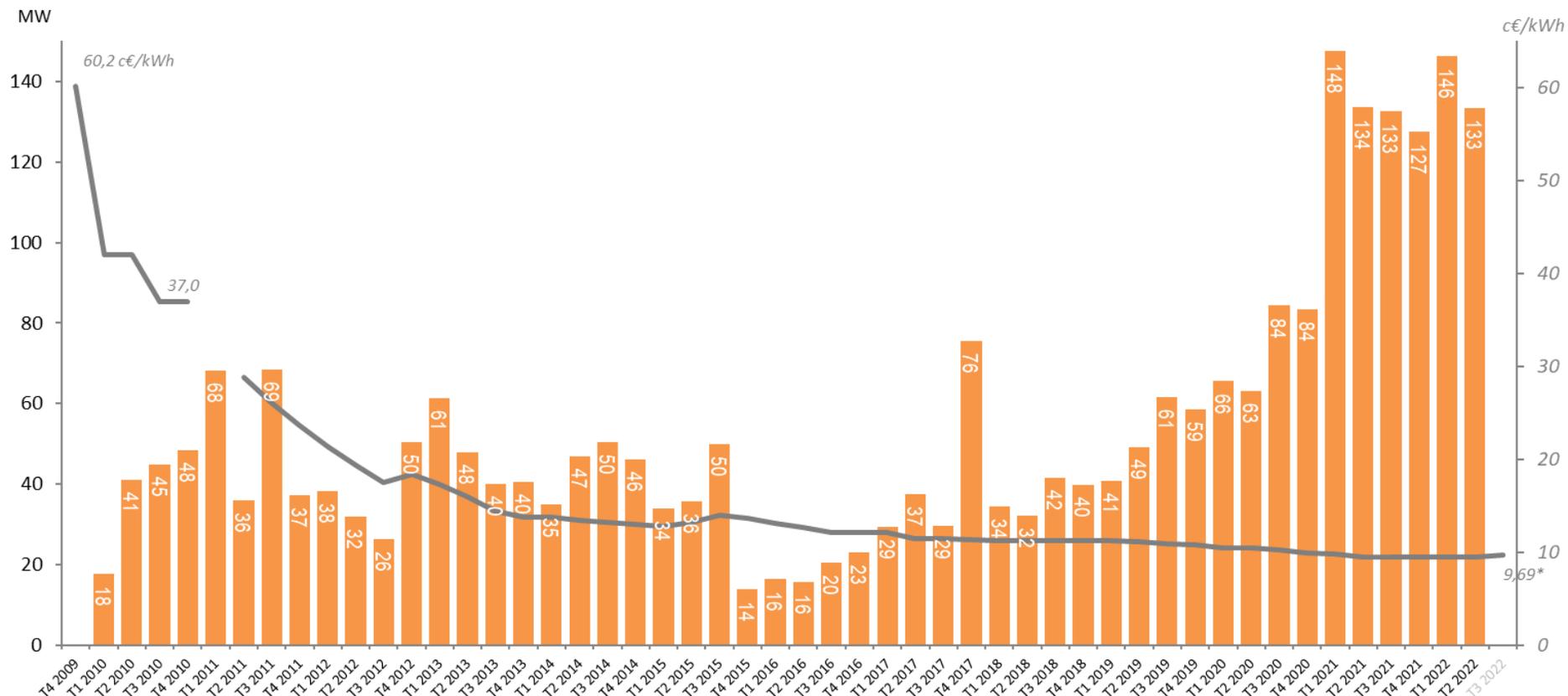
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat

* Tarif pour les puissances comprises entre 3 et 9 kW, hors bonus IAB (hors tarif autoconsommation) – moyenne des cas A et B au T3 2020

5. Analyse du marché des moyennes toitures (9 – 100 kW)

Evolution trimestrielle des raccordements et des tarifs d'achat – France continentale



Commentaires

- ▶ Ce marché est marqué par une baisse significative, mais restant à un niveau de raccordement très haut.
- ▶ Historiquement, l'écart de tarif et de rentabilité entre ce segment et le segment 100-250 kW a pu conduire à réduire la taille de leurs projets sous la puissance de 100 kW. Cette dynamique se poursuit dans les raccordements de l'année 2021. Néanmoins, l'entrée en vigueur de l'arrêté tarifaire S21 en octobre 2021 devrait induire une croissance soutenue des raccordements sur le segment 100-500 kW dans les mois à venir, possiblement au détriment du segment 9-100 kW.
- ▶ Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI - yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010

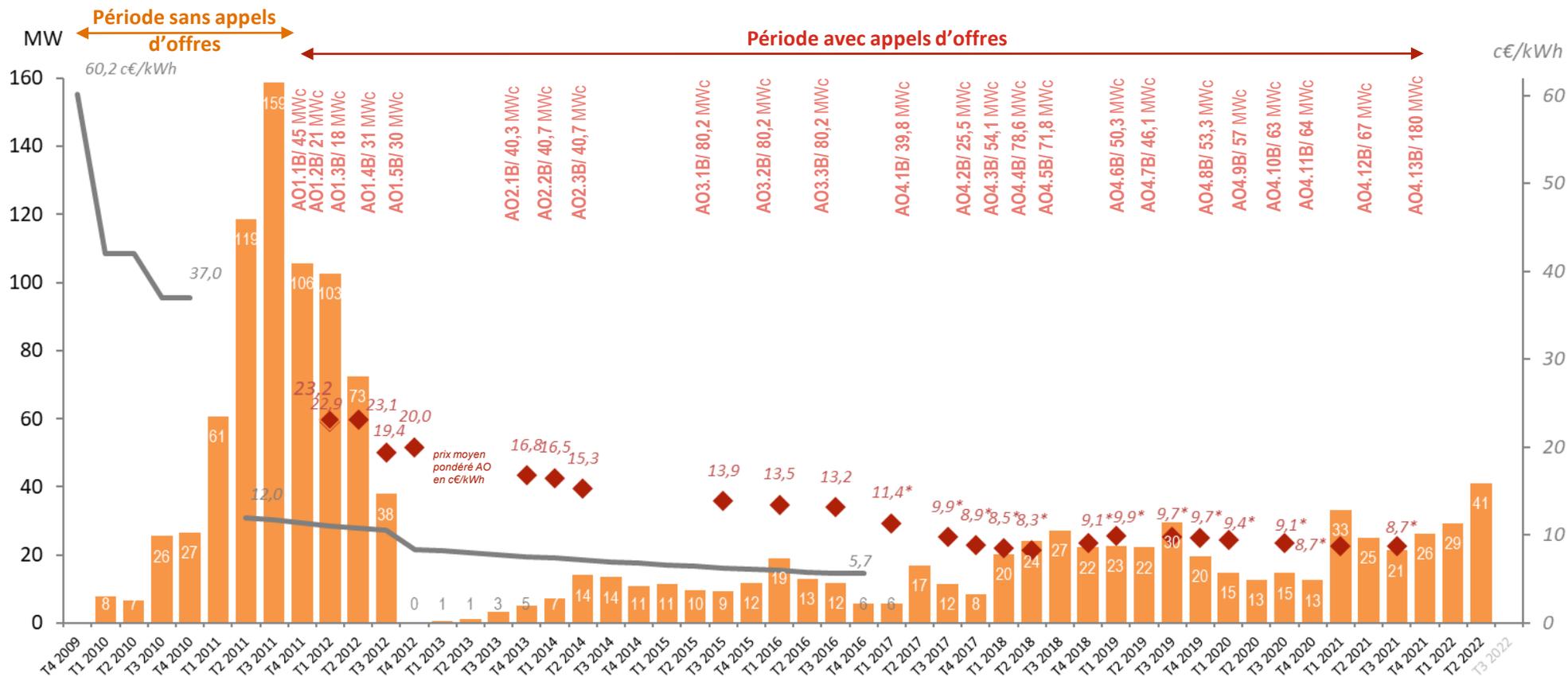
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat

* Tarif pour les puissances comprises entre 36 et 100 kW, hors bonus IAB (hors tarif autoconsommation) – moyenne des cas A et B au T3 2020

5. Analyse du marché des grandes toitures (100 – 250 kW)

Evolution trimestrielle des raccordements et des tarifs d'achat – France continentale



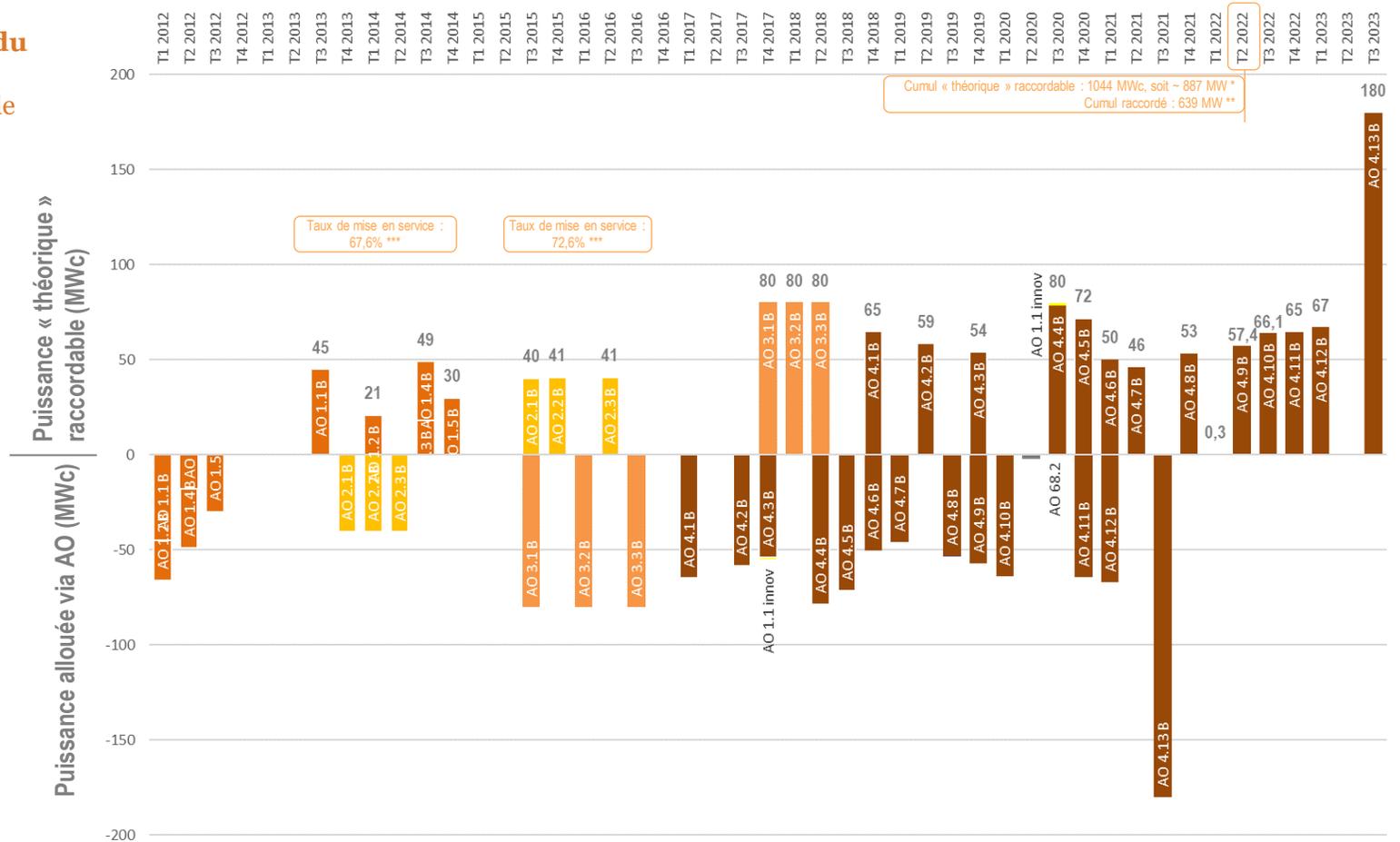
Commentaires

- Ce segment marque une forte hausse, avec un volume raccordé de 41 MW.
- Ce segment comporte des projets issus d'appels d'offres et certainement depuis peu des projets bénéficiant du nouveau tarif S21, dont l'entrée en vigueur date du T4 2021. A noter que ce trimestre correspond à l'échéance de raccordement de la 9^{ème} tranche de l'AO toitures (AO 4.9B), décalée par les mesures COVID.
- Un suivi systématique de chaque appel d'offres s'avère indispensable et déterminant pour la tenue des objectifs de la PPE.
- Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.

Sources : ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI - yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010
 RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012
 CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat
 * cette valeur de prix correspond à la moyenne pondérée pour des installations dont la puissance est comprise entre 100 à 500 kWc

5. Analyse du marché des grandes toitures (100 – 250 kW)

Prospective trimestrielle du raccordement des appels d'offres – France continentale



Commentaires

- Depuis 2012, ce segment de marché fait l'objet d'appels d'offres pluriannuels, dont les puissances crête allouées figurent en « négatif » au trimestre de dépôt. En « positif », figurent les puissances crête théoriquement raccordables à l'échéance fixée par le cahier des charges (et du délai octroyé dans le cas de la crise sanitaire), cette valeur ne tient pas compte du délai de raccordement (anticipé ou reporté), ni d'un taux de défaillance des projets lauréats. Depuis octobre 2021, ce segment de marché bénéficiant d'un arrêté tarifaire dit S21.
- Ce marché reprend une dynamique de croissance depuis le T4 2021. Ce marché reste certainement animé par le raccordement des projets des 9 premières tranches de l'AO CRE 4 (AO4.1B à AO4.9B), décalé par les mesures COVID, et probablement par les premiers projets bénéficiant du tarif S21.
- A défaut de données actualisées sur le taux de réalisation des appels d'offres, nous proposons une estimation du taux de mise en service de tous les appels d'offres (dont les hypothèses sont décrites ci-dessous). En ce 2^{ème} trimestre 2022, il est estimé à 72%.

Sources :

Ministère en charge de l'Energie / Commission de régulation de l'Energie : publications relatives aux appels d'offres

NB : les projets dont la puissance est inférieure à 350 kWc ont comptabilisés dans ce segment inférieure à 250 kVA

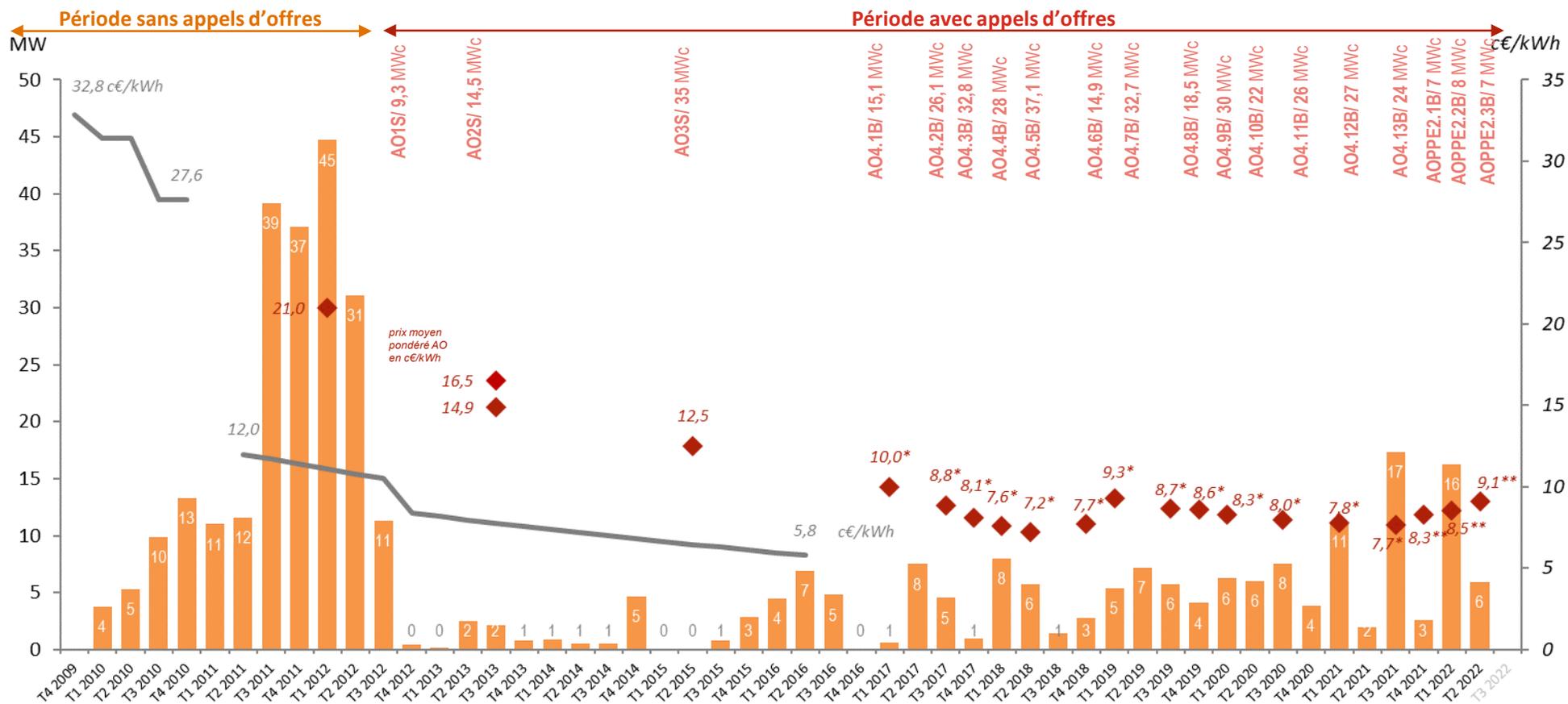
* Ratio MwC/MW : 1 MwC équivaut à 0,85 MW

** Cumul des volumes raccordés : statistiques ENEDIS depuis T1 2013 majoré de 5% pour considérer les volumes raccordés par les Entreprises Locales de Distribution

*** Ministère en charge de l'Energie / % de la puissance mise en service

5. Analyse du marché des très grandes toitures (250 kW – 1 MW)

Evolution trimestrielle des raccordements et des tarifs d'achat – France continentale



Commentaires

- Ce segment est marqué par une forte baisse, illustrant une dynamique en dents de scie.
- A noter que cette période correspond à des échéances de raccordement des projets lauréats des tranches « bâtiment » 8, 9 ou 10 et de la 4^{ème} vague d'appels d'offres « sol », décalées par le délai lié à la crise COVID. Ce segment pourrait connaître une dynamisation dans 2 ou 3 trimestres, le nouvel arrêté tarifaire étant en vigueur (guichet étendu à 500 kW). Ce segment comportera à court terme des projets bénéficiant du nouveau tarif S21 (guichet étendu à 500 kW), dont l'entrée en vigueur date du T4 2021.
- Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI - / yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010

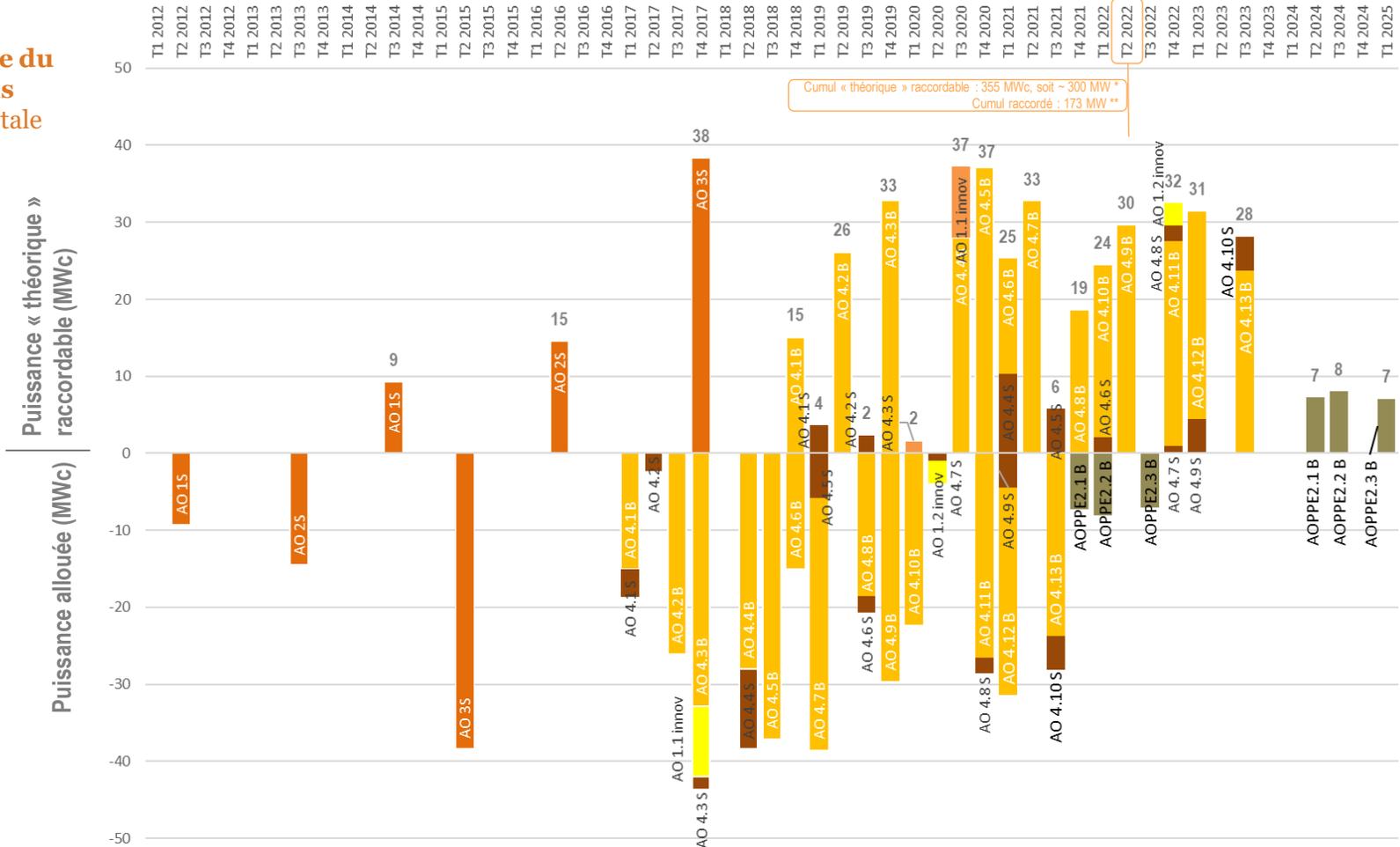
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat

* valeur de prix correspondant à la moy. pondérée pour des installations dont la puissance est comprise entre 500 kWc et 8 MWc / ** valeur de prix correspondant à la moy. pondérée pour des installations dont la puissance est supérieure à 500 kWc

5. Analyse du marché des très grandes toitures (250 kW – 1 MW)

Prospective trimestrielle du raccordement des appels d'offres – France continentale



Commentaires

- Depuis 2012, ce segment de marché fait l'objet d'appels d'offres pluriannuels, dont les puissances crête allouées figurent en « négatif » au trimestre de dépôt. En « positif », figurent les puissances crête théoriquement raccordables à l'échéance fixée par le cahier des charges (et du délai octroyé dans le cas de la crise sanitaire), cette valeur ne tient pas compte du délai de raccordement (anticipé ou reporté), ni d'un taux de défaillance des projets lauréats. Depuis octobre 2021, ce segment de marché bénéficiant d'un arrêté tarifaire dit S21 pour les installations jusqu'à 500 kW.
- Compte-tenu des variations brutales, il est difficile de qualifier les tendances de ce marché. A priori, les projets animant ce marché doivent être des très grandes toitures (AO4.1B à AO4.10B), les échéances de raccordement des tranches 8, 9 à 10 intervenant sur la période, considérant l'impact de la crise sanitaire ayant conduit à un décalage des mises en service
- Sur ce segment, nous estimons en comparant les volumes alloués et les volumes raccordés que le taux de réalisation est d'environ 58%, malgré la méconnaissance des volumes raccordés bénéficiant d'un tarif T5.

Sources :

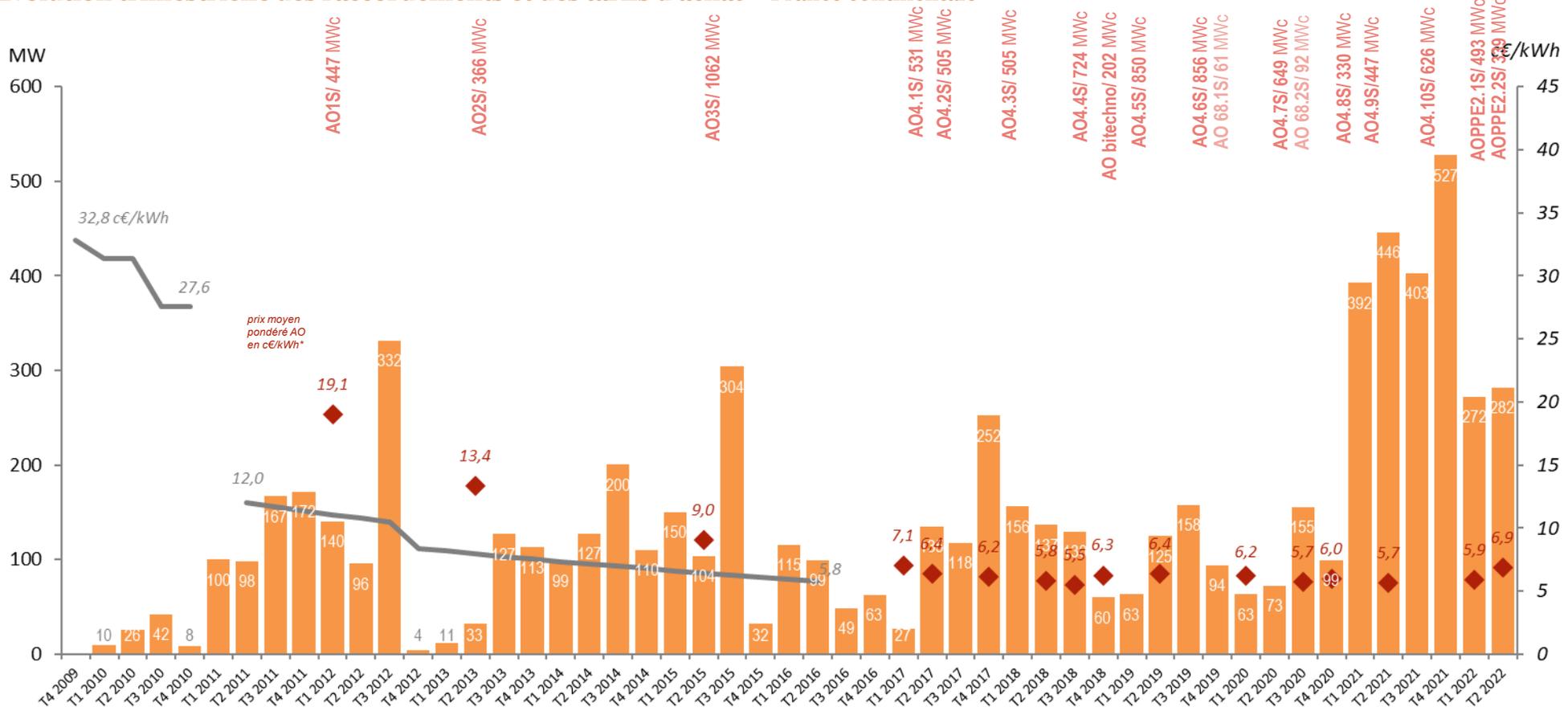
Ministère en charge de l'Energie / Commission de régulation de l'Energie : publications relatives aux appels d'offres

NB : les projets dont la puissance est comprise entre 350 et 1200 kWc ont comptabilisés dans ce segment compris entre 250 et 1000 kVA

* Ratio MwC/MW : 1 MwC équivaut à 0,85 MW / ** Cumul des volumes raccordés : statistiques ENEDIS depuis T1 2013 majoré de 5% pour considérer les volumes raccordés par les Entreprises Locales de Distribution

5. Analyse du marché des très grands projets au sol et en toitures (1 – 12 MW et +)

Evolution trimestrielle des raccordements et des tarifs d'achat – France continentale



Commentaires

- Ce segment de marché montre un niveau quasi-identique à celui du 1^{er} trimestre.
- Ce segment est, a priori, animé par les projets lauréats des 6 premières sessions de l'AO CRE 4, modulo l'impact de la crise sanitaire ayant conduit à un décalage des mises en service.
- Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.

Sources :

ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors ELD, hors EDF SE1 - yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010

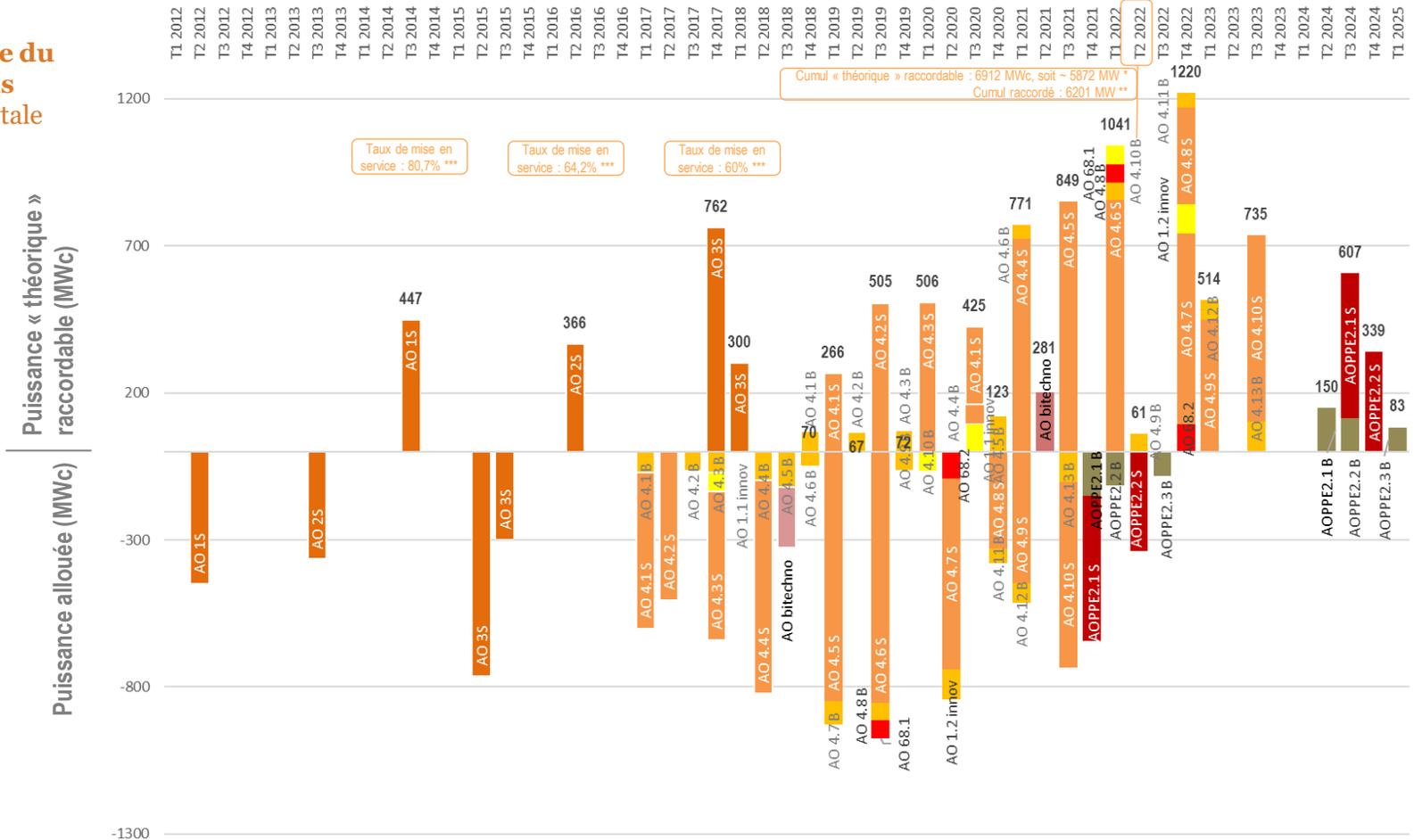
RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat

* Pour AO1S, AO2S et AO3S : prix moyen pondéré des dossiers complets sauf lots spécifiques CPV, thermodynamique et Corse/DOM / pour AO4, prix moyen pondéré des dossiers lauréats

5. Analyse du marché des très grands projets au sol et en toitures (1 – 12 MW et +)

Prospective trimestrielle du raccordement des appels d'offres – France continentale



Commentaires

- Depuis 2012, ce segment de marché fait l'objet d'appels d'offres pluriannuels, dont les puissances crête allouées figurent en « négatif » au trimestre de dépôt. En « positif », figurent les puissances crête théoriquement raccordables à l'échéance fixée par le cahier des charges (et du délai octroyé dans le cas de la crise sanitaire), cette valeur ne tient pas compte du délai de raccordement (anticipé ou reporté), ni d'un taux de défaillance des projets lauréats.
- Depuis le 1^{er} trimestre 2022, le marché montre une dynamique bien moins forte que sur l'année 2021. Ce marché est a priori animé par les projets AO CRE 4 (AO4.1S à AO4.6S) et de l'AO bitechno, quelques très grands projets en toitures (AO4.1B à AO4.9B), considérant l'impact de la crise sanitaire ayant conduit à un décalage des mises en service.
- Ce segment de marché ayant été simultanément animé par le tarif T5 et les appels d'offres, seule une analyse faite par le Ministère permettrait d'identifier le taux de mise en service de chaque session d'appels d'offres.

Sources :

Ministère en charge de l'Energie / Commission de régulation de l'Energie : publications relatives aux appels d'offres

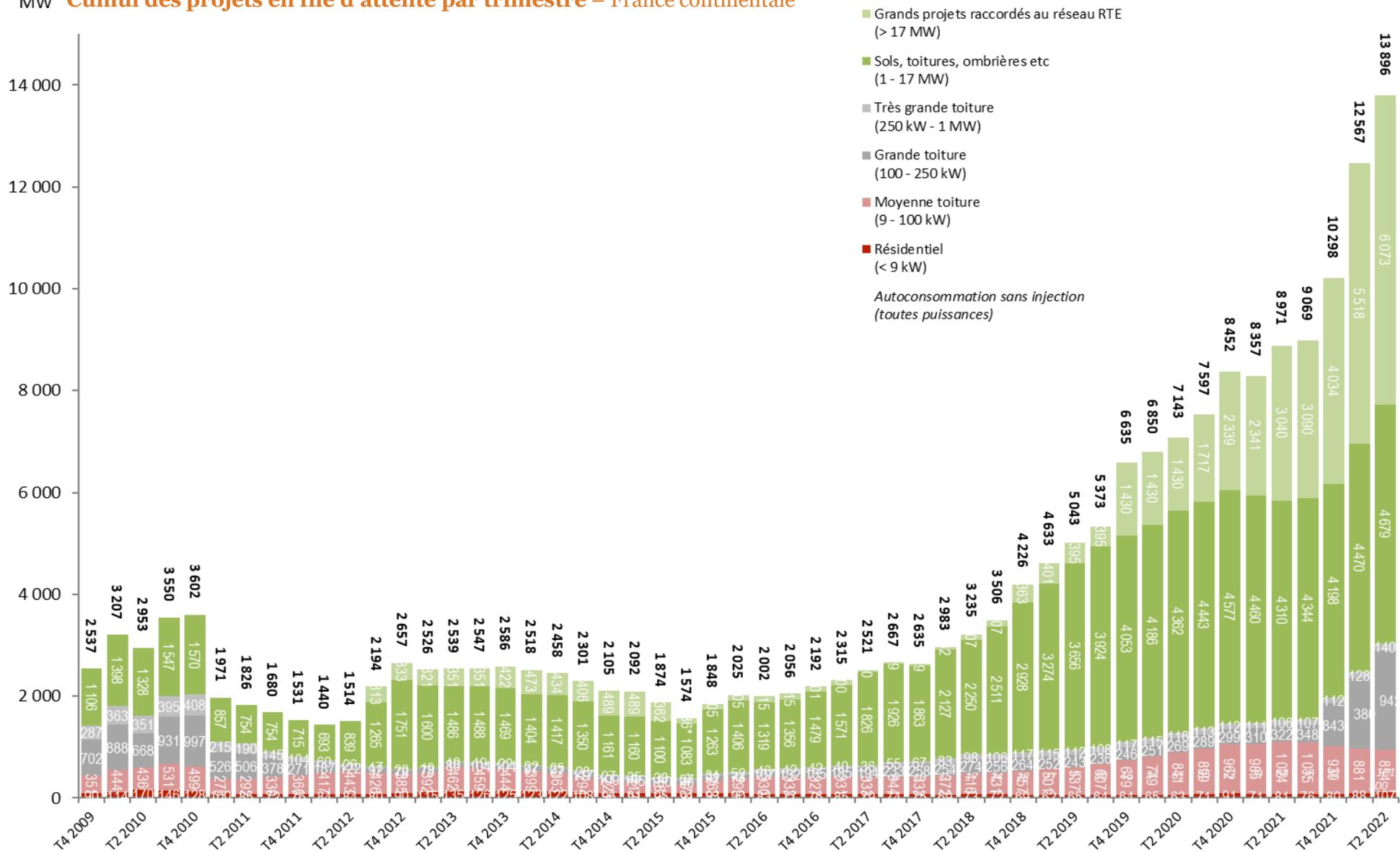
NB : les projets dont la puissance est supérieure à 1200 kWc ont comptabilisés dans ce segment supérieur à 1000 kVA

* Ratio MwC/MW : 1 MwC équivaut à 0,85 MW / ** Cumul des volumes raccordés : statistiques ENEDIS depuis T1 2013 majoré de 5% pour considérer les volumes raccordés par les Entreprises Locales de Distribution

*** Ministère en charge de l'Energie / % de la puissance mise en service

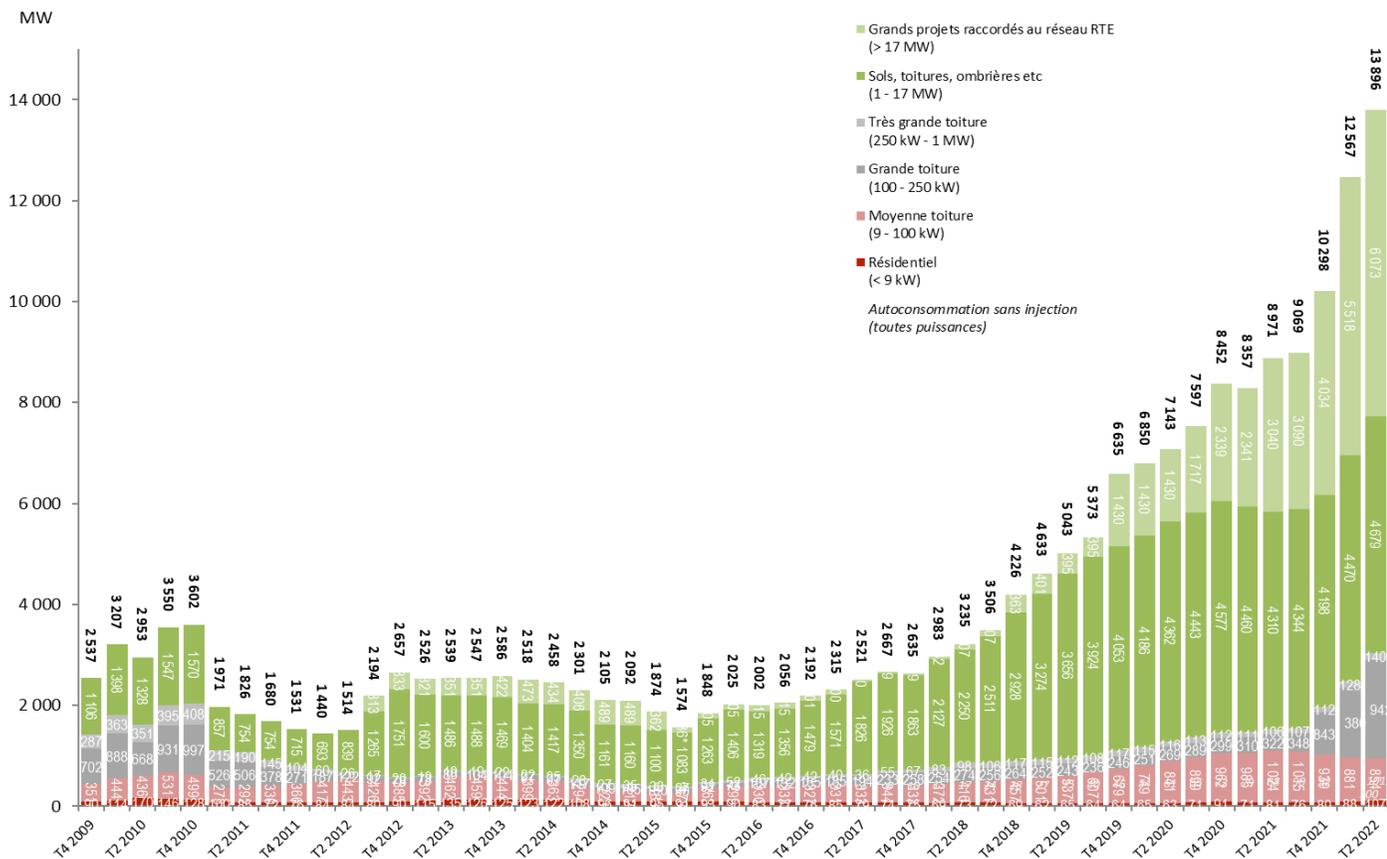
6. Projets en file d'attente

MW **Cumul des projets en file d'attente par trimestre – France continentale**



6. Projets en file d'attente

Cumul des projets en file d'attente par trimestre – France continentale



Commentaires

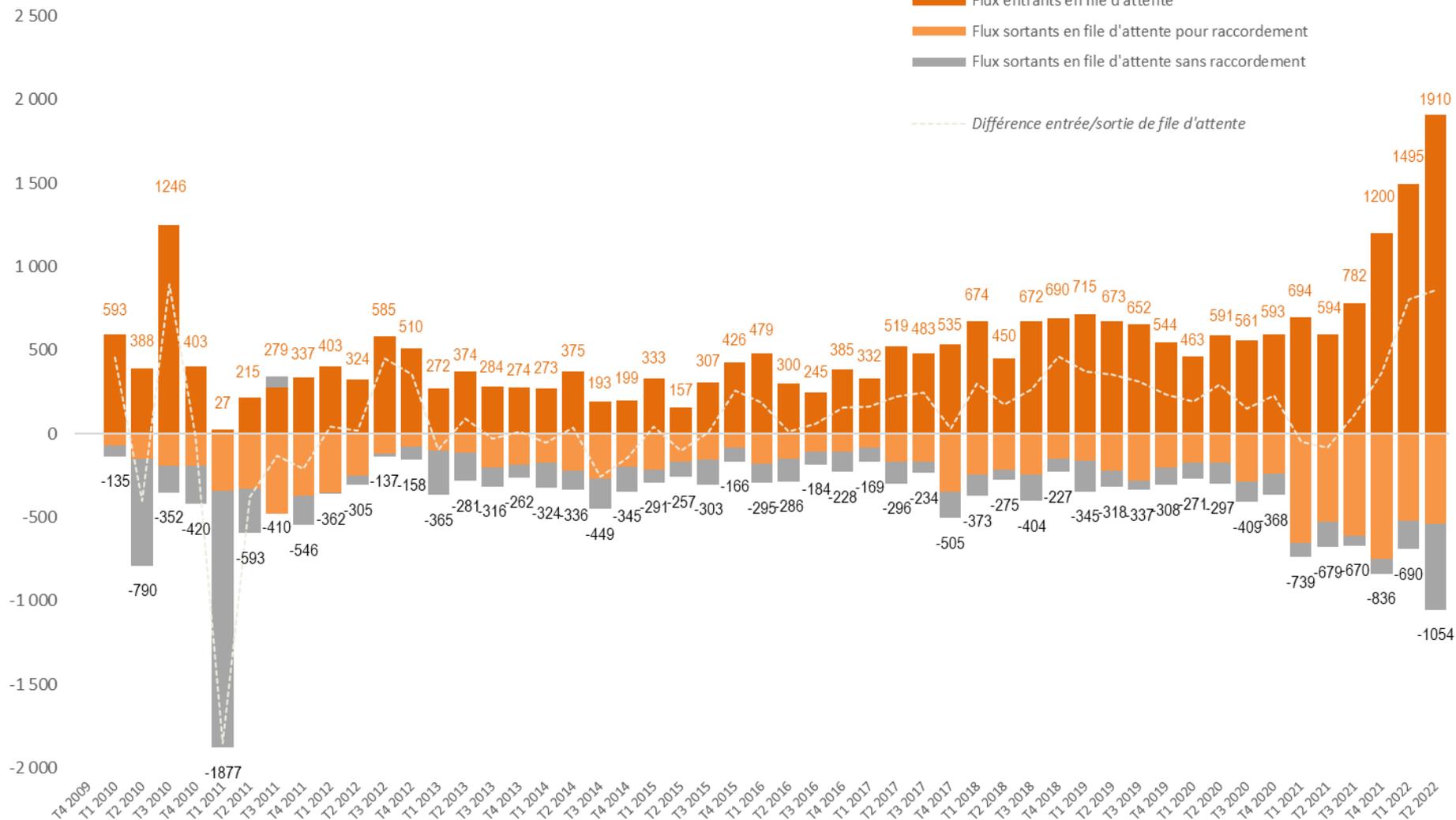
- La file d'attente montre pour la troisième fois, une très forte hausse, aussi bien sur le réseau de distribution que sur le réseau de transport. Au global, la file d'attente approche les 14 GW de projets.
- Comme au 4^{ème} trimestre 2021 et au 1^{er} trimestre 2022, la hausse est significative sur le segment des grandes toitures (+ 560 MW) et des très grands projets raccordés au réseau RTE (+ 500 MW).
- Ce stock en file d'attente montre un potentiel de « nouvelles capacités » très important, et donc il serait intéressant de distinguer les volumes en fonction de leur état de maturité (demande de raccordement déposée / offre remise / offre signée / convention de raccordement signée / travaux réalisés).
- *Les évolutions entre le T4 2020 et le T2 2021 restent sujettes à interprétation.*

Sources : ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI, yc autoconsommation avec inj. de surplus / pour T4 2009 et T1 2010 : répartition par segment estimée sur la base des ratios observés à fin 2010
 RTE : bilans électriques mensuels depuis juillet 2012

6. Projets en file d'attente

Evolution des flux et du stock en file d'attente par trimestre – France continentale (hors réseau de transport)

Flux en MW

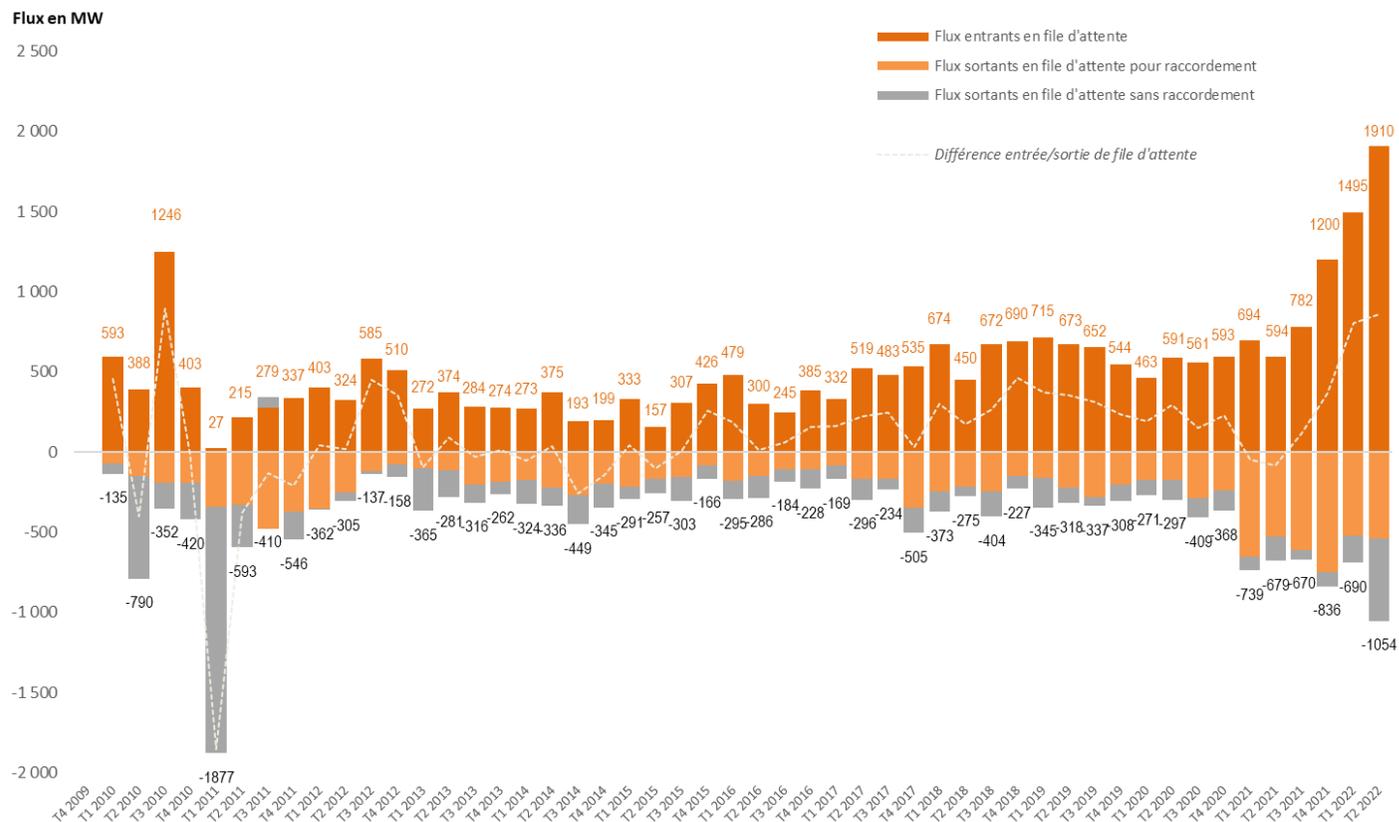


Sources : ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI



6. Projets en file d'attente

Evolution des flux et du stock en file d'attente par trimestre - France continentale (hors réseau de transport)



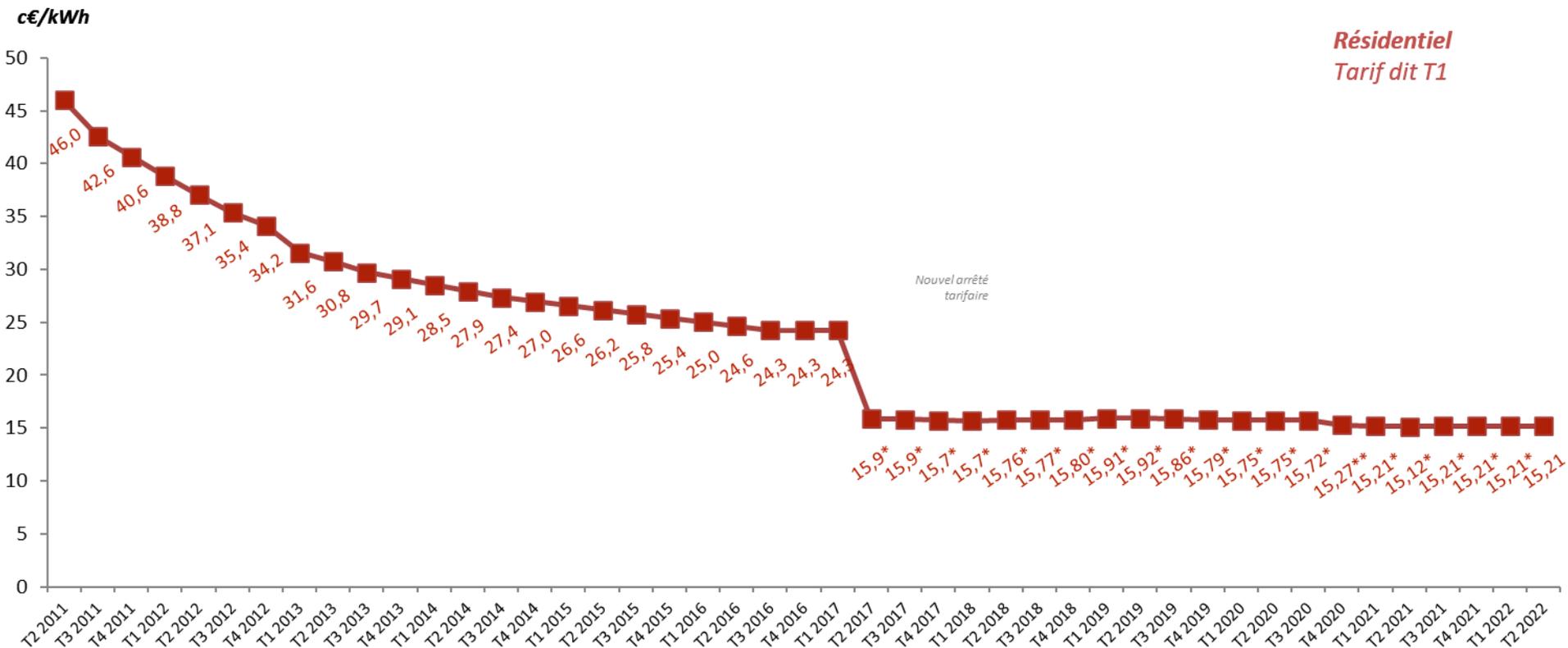
Commentaires

- La file d'attente connaît à nouveau une très forte hausse des volumes entrants en file d'attente sur le réseau ENEDIS par rapport au trimestre précédent, principalement porté par le segment des grandes toitures (100-250 kW)
- 1054 MW sont sortis de la file d'attente dont
 - 536 MW, qui ont été raccordés sur le réseau de distribution ENEDIS (hors autoconsommation)
 - 518 MW, qui ont été abandonnés, volume rarement aussi élevé

Sources :
ENEDIS : statistiques trimestrielles - hors entreprises locales de distribution (ELD), hors EDF SEI

7. Evolution des tarifs d'achat d'électricité solaire photovoltaïque en France

Evolution trimestrielle des tarifs d'achat – France continentale



Commentaires

- Le marché résidentiel connaît depuis mai 2017 un nouvel arrêté tarifaire. Le tarif moyen de 2021 est inférieur de 2,8% à celui de 2020.
- Le dynamisme observé entre 2013 et 2014 avec 120 MW par an tend à revenir en 2020, après plusieurs années autour de 80 à 90 MW par an (+ de 100 MW ont été raccordés en 2020, 93 en 2019, 87 en 2018 et 76 en 2017). Toutefois, l'année 2021 marque une nouvelle rupture avec un volume d'environ 200 MW par an.

Sources :

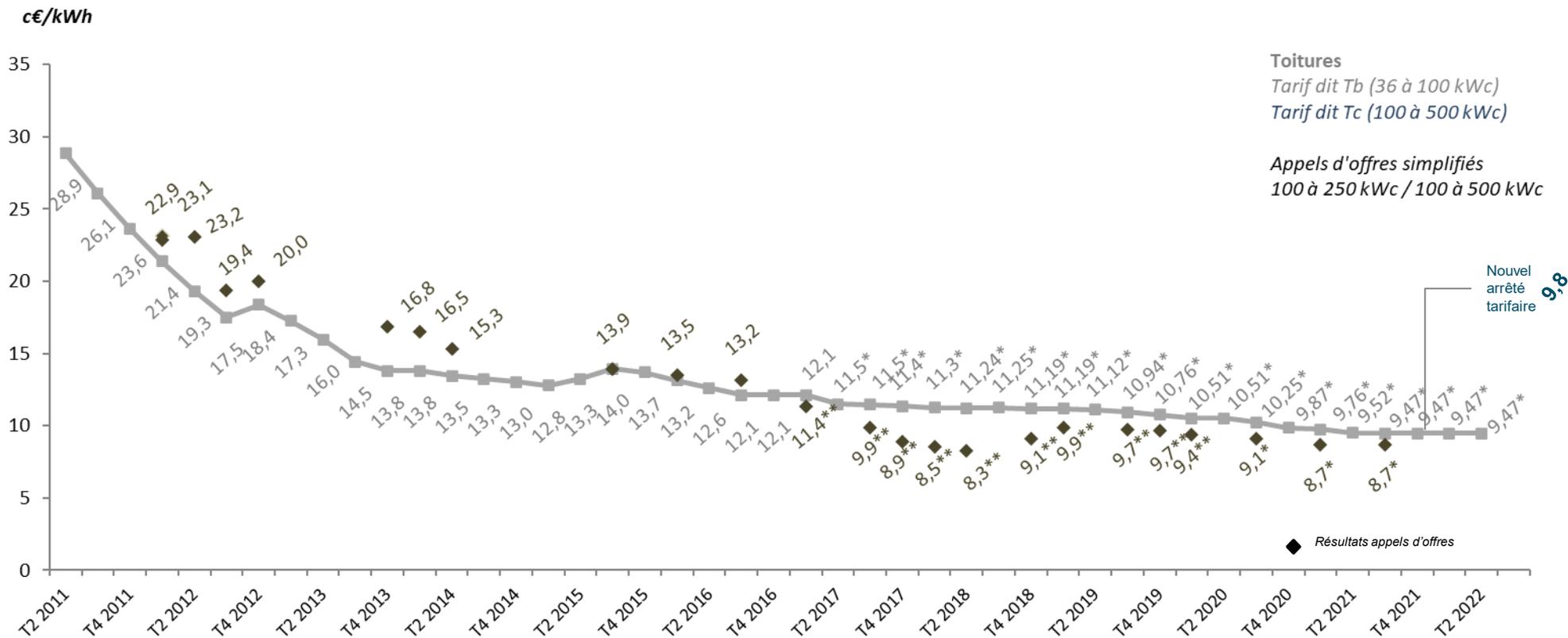
CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat

* Tarif pour les puissances comprises entre 3 et 9 kW, hors bonus IAB (hors tarif autoconsommation)

** Tarif idem supra + moyenne des cas A et B au T3 2020

7. Evolution des tarifs d'achat d'électricité solaire photovoltaïque en France

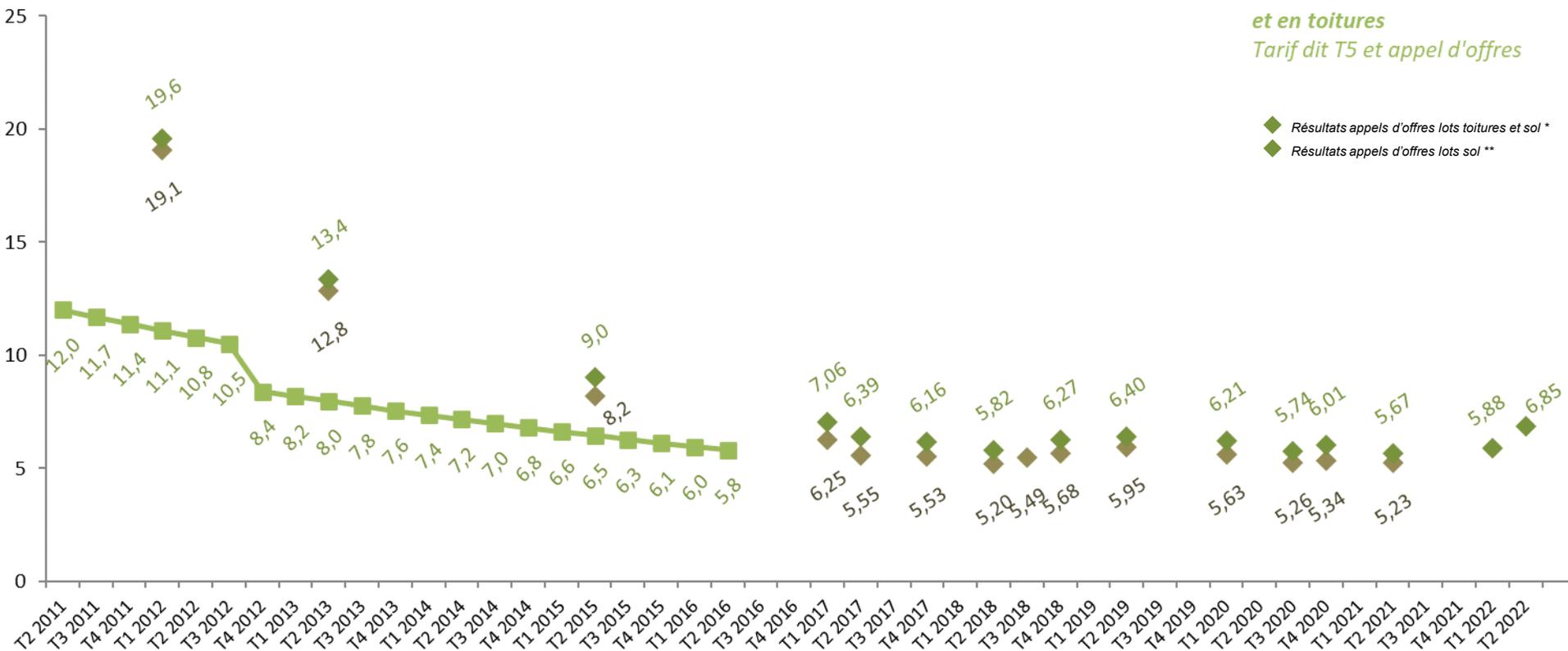
Evolution trimestrielle des tarifs d'achat – France continentale



7. Evolution des tarifs d'achat d'électricité solaire photovoltaïque en France

Evolution trimestrielle des tarifs d'achat – France continentale

c€/kWh



Commentaires

- ▶ Pour le segment des grandes installations, les raccordements ont marqué un fort ralentissement fin 2018 et début 2019, avant une reprise progressive sur l'année 2019. L'année 2020 semble celle de la reprise de la croissance, mais les corrections d'ENEDIS sur le 4^{ème} trimestre 2020 floutent cette analyse. L'année 2021 est celle de l'accélération.
- ▶ Sur ce segment, 1769 MW ont été raccordés en 2020, contre 391 MW en 2019, 462 MW en 2019, 500 en 2018 et 546 en 2017 .
- ▶ Il est à noter l'impossibilité de mesurer avec précision les prix par famille et le volume raccordé de projets lauréats des appels d'offres, ce qui empêche d'analyser leur efficacité.

Sources :

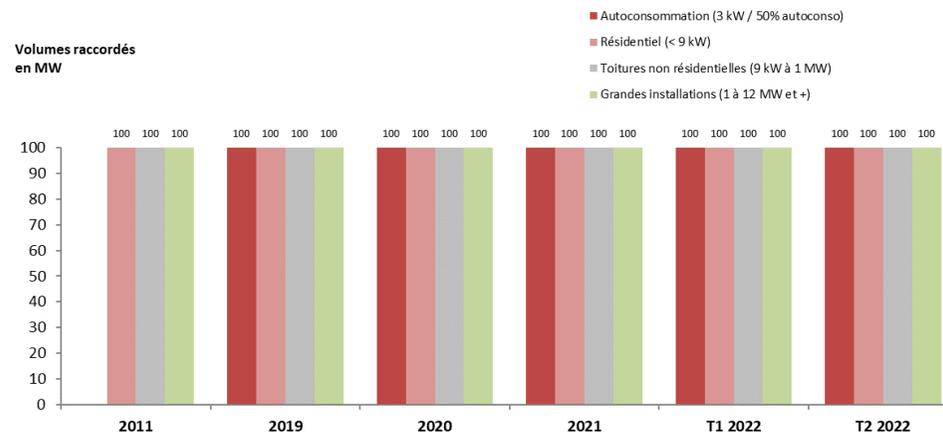
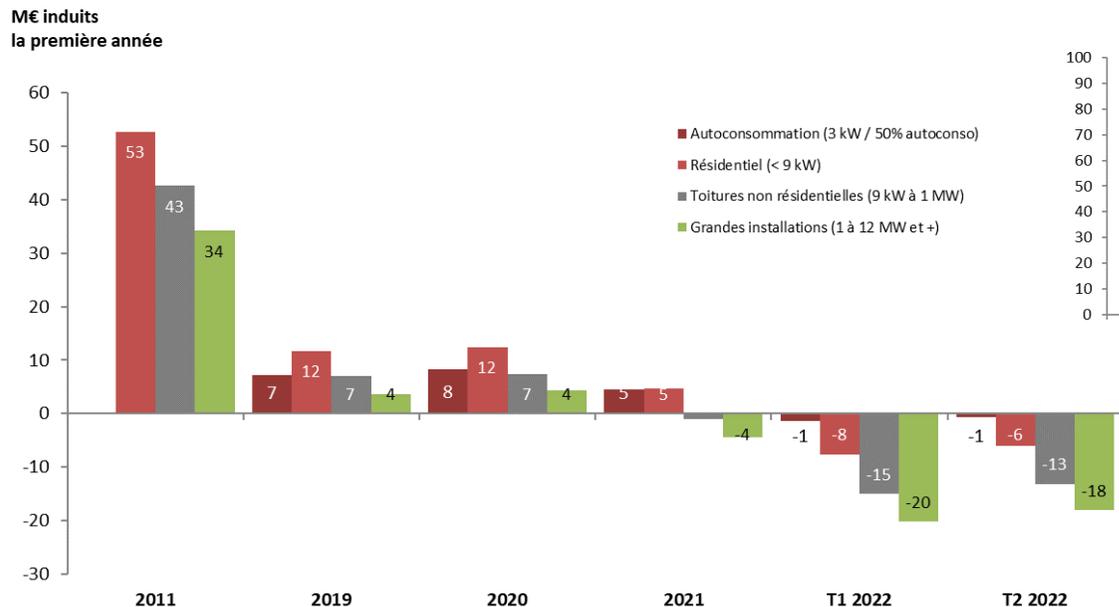
CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat + décisions relatives aux appels d'offres

* Prix moyen pondéré des dossiers complets sauf lots spécifiques CPV, thermodynamique et Corse/DOM

** Pour AO1S, AO2S et AO3S : prix moyen pondéré des dossiers complets sauf lots spécifiques CPV, thermodynamique et Corse/DOM / pour AO4S, prix moyen pondéré des dossiers lauréats.

8. Evolution de l'impact sur les charges publiques (impact de la 1^{ère} année)

Pour 100 MW de projets pour chaque segment – France continentale



Segment	Production	Tarif considéré*
Autoconsommation Résidentiel	1000 h/an	Moyen sur 12 mois avant raccordement
Toitures	1150 h/an	Moyen sur 12 à 18 mois avant raccordement
Sols, toitures, ombrières	1300 h/an	Moyen sur 18 à 30 mois avant raccordement

Commentaires

- L'objet de ce graphique est de montrer les surcoûts induits par le raccordement de 100 MW de projets dans chaque segment sur les charges publiques selon la période de démarrage du contrat d'achat. Ce graphique n'a pas pour objet de simuler l'impact sur les charges publiques pendant 20 ans, lequel évoluera en fonction du prix de marché de l'électricité.
- Ces surcoûts correspondent à la production d'électricité pendant un an, considérant que le prix spot reste inchangé sur l'année. Ils sont évalués en fonction du prix spot** estimé par la CRE dans ces décisions relatives aux appels d'offres ou précisé dans ces parutions** sur l'évolution du marché de l'électricité.
- Pour la simulation des surcoûts d'une **installation en autoconsommation**, en plus des surcoûts liés à la vente du surplus, sont comptabilisées les non-recettes de la part autoconsommée (CSPE et TURPE) et la valeur de la prime à l'investissement lissée sur 20 ans.

Sources :

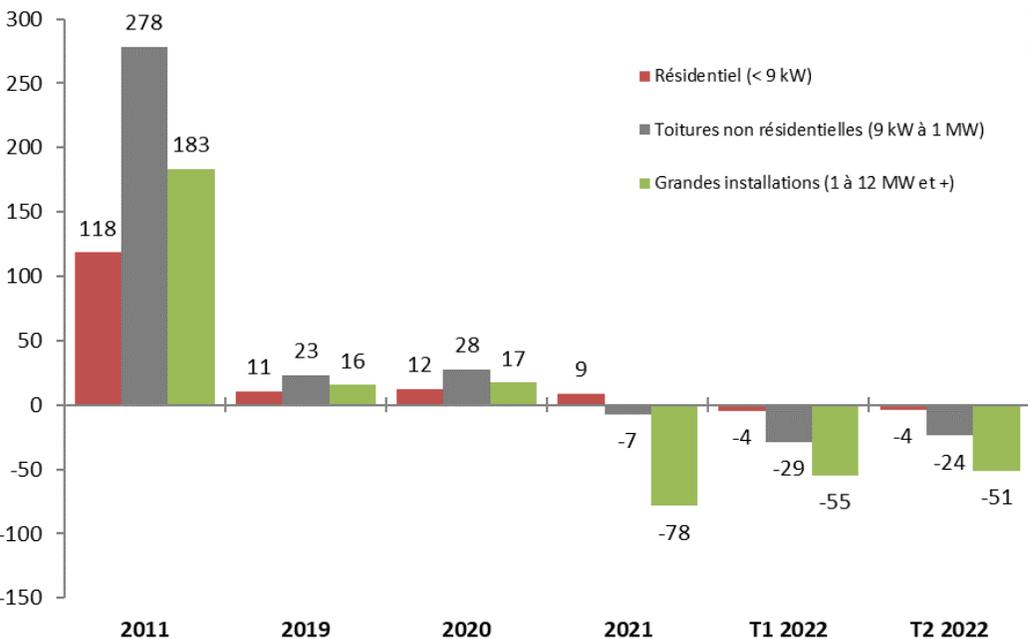
* CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat + décisions relatives aux appels d'offres

** CRE : Observatoire du marché de gros de l'électricité (trimestre concerné) jusqu'en 2017 / Données nécessaires au calcul des compléments de rémunération à partir de 2017 (profil solaire)

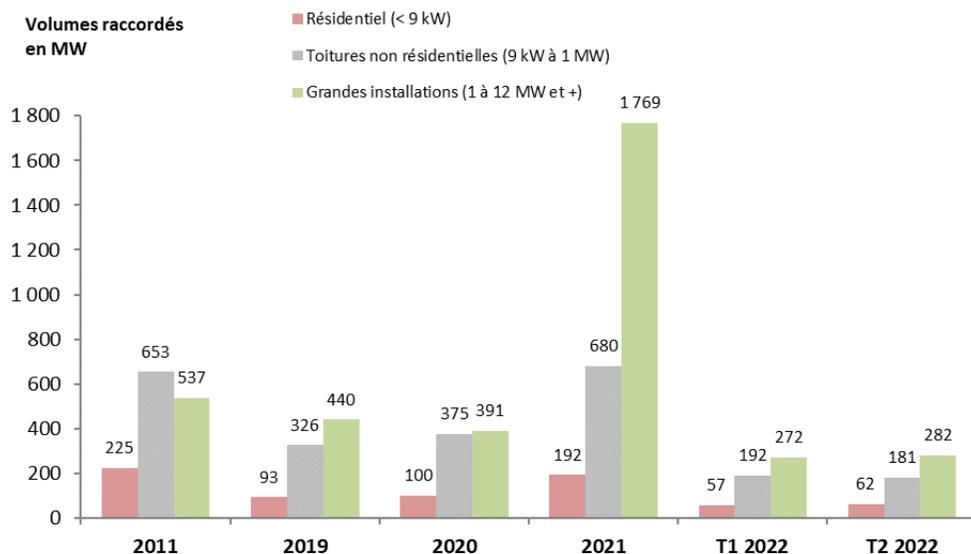
8. Evolution de l'impact sur les charges publiques (impact de la 1^{ère} année)

Pour les volumes raccordés – France continentale

M€ induits la première année



Volumes raccordés en MW



Segment	Production	Tarif considéré*
Résidentiel	1000 h/an	Moyen sur 12 mois avant raccordement
Toitures	1150 h/an	Moyen sur 12 à 18 mois avant raccordement
Sols, toitures, ombrières	1300 h/an	Moyen sur 18 à 30 mois avant raccordement

Commentaires

- L'objet de ce graphique est de montrer les surcoûts induits par le raccordement des volumes réels sur les charges publiques selon la période de démarrage du contrat d'achat. Ce graphique n'a pas pour objet de simuler l'impact sur les charges publiques pendant 20 ans, lequel évoluera en fonction du prix de marché de l'électricité.
- Ces surcoûts correspondent à la production d'électricité pendant un an, considérant que le prix spot reste inchangé sur l'année. Ils sont évalués en fonction du prix spot** estimé par la CRE dans ces décisions relatives aux appels d'offres ou précisé dans ces parutions** sur l'évolution du marché de gros de l'électricité.

Sources :

* CRE : communications trimestrielles des tarifs d'achat + décisions relatives aux appels d'offres

** CRE : Observatoire du marché de gros de l'électricité (trimestre concerné) jusqu'en 2017 / Données nécessaires au calcul des compléments de rémunération à partir de 2017 (profil solaire)

L'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque – Objectifs et méthode

- ▶ L'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque en France est produit par le think tank **France Territoire Solaire**
- ▶ La 1^{ère} édition de l'observatoire a été lancée à la fin du mois de février 2012, à travers le site internet www.observatoire-energie-photovoltaïque.com avec le conseil stratégique et méthodologique du cabinet Kurt Salmon.
- ▶ Il a pour objectif de fournir des **indicateurs sur le secteur photovoltaïque en France afin d'éclairer le débat public, notamment sur les aspects suivants :**
 1. Evolution du parc photovoltaïque dans le monde
 2. Comparaison des coûts de production des nouvelles capacités électriques
 3. Production d'électricité solaire photovoltaïque
 4. Analyse du parc photovoltaïque français
 5. Analyse du marché français par segment
 6. Projets en file d'attente
 7. Evolution des tarifs d'achat de l'électricité solaire photovoltaïque
 8. Evolution de l'impact sur les charges publiques
- ▶ **La méthode poursuivie** se fonde sur des données publiques émanant des opérateurs de réseaux d'électricité, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics, complétées de l'expertise du think tank France Territoire Solaire. Les données sont actualisées chaque trimestre des statistiques de raccordement publiées par ENEDIS et des tarifs d'achat par les pouvoirs publics en France.
- ▶ **La publication de l'Observatoire est placée sous la responsabilité de :**
 - ▶ **Antoine Huard** (Verso Energy), Président₂₀₂₂ de France Territoire Solaire et directeur de la publication
 - ▶ **Christophe Thomas** (Engie Green), directeur éditorial de l'Observatoire

A propos de France Territoire Solaire, le think tank de l'énergie solaire photovoltaïque

- ▶ *France Territoire Solaire est un think tank qui a pour objet social de :*
 - ▶ *Produire des **propositions**, notamment de politiques publiques, permettant le développement de l'énergie solaire en France,*
 - ▶ *Fournir régulièrement des **données chiffrées sur le secteur photovoltaïque** dans une recherche d'objectivité et de transparence dans l'étude des réponses fournies par l'énergie solaire aux défis contemporains.*

- ▶ *France Territoire Solaire crée des liens entre la recherche, l'industrie, la politique et les citoyens :*
 - ▶ **Composé de personnes qualifiées et de compétences variées**
 - ▶ *Universitaires et chercheurs*
 - ▶ *Experts*
 - ▶ *Représentants de l'industrie*
 - ▶ *Représentants d'associations*
 - ▶ *Participant aux **concertations avec la puissance publique** (cf. Mission Charpin-Trink), aux **réflexions collectives avec les organisations professionnelles** du secteur (cf. Etats Généraux du Solaire) ainsi qu'au **débat public** à travers des travaux de concert avec des organismes tant publics que privés tels des administrations, des collectivités locales, des syndicats, des organisations non gouvernementales (ONG), des entreprises privées ou toute autre association,*

- ▶ *Les résultats des travaux menés par France Territoire Solaire sont diffusés dans un cercle restreint ou publiés, comme c'est le cas pour l'**Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque en France.***